

Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques

DREES

document
de *travail*

SÉRIE STATISTIQUES

N° 202 • OCTOBRE 2017

La formation aux professions de la santé en 2015 (hors professions médicales et pharmaceutiques)

Yannick CROGUENNEC

Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques

DREES

SÉRIE STATISTIQUES

N° 202 • octobre 2017

**La formation aux professions
de la santé en 2015**
(hors professions médicales et pharmaceutiques)

Yannick CROGUENNEC

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU TRAVAIL
MINISTÈRE DE L'ACTION SOCIALE ET DES COMPTES PUBLICS

Sommaire

■ INTRODUCTION	78
■ PARTIE I - LES FORMATIONS RELEVANT DU MINISTÈRE EN CHARGE DE LA SANTÉ.....	9
1.1EFFECTIFS EN FORMATION EN 2015 ET DIPLÔMES	16
1.2VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE	90
1.3TABLEAUX RÉGIONAUX	98
1.4TABLEAUX CHRONOLOGIQUES.....	106
PARTIE II - LES FORMATIONS RELEVANT DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	115
2.1EFFECTIFS EN FORMATION EN 2015 ET DIPLÔMES	120
2.2TABLEAUX RÉGIONAUX	136
2.3TABLEAUX CHRONOLOGIQUES.....	140
■ ANNEXE – TABLEAUX AGRÉGÉS ET MODÈLE DE QUESTIONNAIRES REMPLI PAR LES ÉTUDIANTS	147
Annexe 1 - Tableaux agrégés renseignés directement sur le site par les établissements	149
Annexe 2a - Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de base	151
Annexe 2b - Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de spécialité	155

■ INTRODUCTION

Les « professions de santé » au sens du code de la santé publique comprennent trois catégories de professions :

1. les professions médicales ;
2. les professions pharmaceutiques ;
3. les auxiliaires médicaux, aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers.

Ce document décrit les formations aux professions de santé de la troisième catégorie.

Il se compose de deux parties. La première partie fournit des statistiques sur les formations aux professions de santé qui relèvent du Ministère chargé de la santé. La deuxième partie concerne les formations aux professions de santé qui relèvent du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.

Pour chaque formation, il fournit les statistiques suivantes :

- les effectifs des étudiants ou élèves qui s'y inscrivent ;
- leurs caractéristiques (sexe, âge, niveau de formation générale, modes de prise en charge financière, etc.) ;
- le nombre de diplômes délivrés.

Les résultats présentés dans la première partie de ce document sont issus de l'enquête école. Cette enquête, réalisée annuellement depuis 1980, permet de dénombrer et d'identifier les établissements de formation aux professions de santé et de recueillir des informations sur les effectifs et les caractéristiques des étudiants ou élèves en formation (sexe, âge, niveau de formation générale, modes de prise en charge financière, origine sociale, redoublements, etc.)

Le champ de l'enquête inclut également une formation à une profession médicale (sage-femme) et une formation à une profession pharmaceutique (préparateur en pharmacie hospitalière). Le document donne donc aussi les statistiques pour ces deux professions.

Pour couvrir l'ensemble de cette troisième catégorie de professions, à partir de cette année, le document mobilise en sus de l'enquête école une autre source : la Base Centrale de Pilotage du ministère de l'enseignement supérieur.

Dans la deuxième partie du document, les statistiques sont tirées de cette base et concernent les formations aux professions suivantes : audioprothésistes, diététiciens, opticiens-lunettiers, orthophonistes, orthoptistes, podoprotésistes, prothésistes-orthésistes.

■ PARTIE I - LES FORMATIONS RELEVANT DU MINISTÈRE EN CHARGE DE LA SANTE

Depuis 1980, le SESI, puis aujourd'hui la DREES, réalisent, avec le concours des services statistiques des Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), une enquête annuelle dite « enquête école » auprès des centres de formation de la santé délivrant des diplômes sous tutelle du Ministère en charge de la santé.

Objectif de l'enquête école

L'enquête école a pour but d'établir la liste, de dénombrer et d'identifier les centres de formation aux professions de santé en fonctionnement à la rentrée de l'année de l'enquête (et dans le champ de cette dernière) et de mettre ainsi à jour le répertoire Finess¹. Elle permet également de comptabiliser les étudiants ou élèves en formation et d'étudier certaines de leurs caractéristiques (sexe, âge, niveau de formation générale, modes de prise en charge financière, etc.) ainsi que d'établir la statistique des diplômes délivrés chaque année.

Ses résultats sont tout d'abord utilisés tant au niveau national que régional à des fins d'analyse démographique des professions concernées (notamment pour établir une relation entre quotas d'entrées et nombre de diplômés à l'issue des années nécessaires de formation). Ils sont également utilisés à des fins budgétaires (détermination prévisionnelle du volume des bourses). Ils permettent enfin au ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de recenser l'ensemble des effectifs scolarisés (pour calculer les taux de scolarisation par âge ou encore suivre le parcours des tout jeunes bacheliers).

Depuis 2002, de nouvelles questions ont été ajoutées à l'enquête pour permettre d'étudier en outre l'attractivité (notamment géographique) des différentes formations, de comparer les origines sociales (catégorie sociale des parents) des étudiants des filières santé avec ceux inscrits dans les formations de l'Éducation nationale, ou de mieux décrire leur trajectoire, en fonction de leur situation l'année précédant leur entrée en formation.

Champ de l'enquête école

Le champ de l'enquête couvre les formations suivantes :

- 1) Formations de base
 - Ambulanciers (1 an de formation).
 - Infirmiers diplômés d'État (3 ans de formation²).
 - Sages-femmes (4 ans de formation).
 - Masseurs-kinésithérapeutes (3 ans de formation).
 - Techniciens de laboratoire médical³ (3 ans de formation, anciennement Techniciens en analyse biomédicale).

¹ Le Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess), répertoire national créé en 1979, dont l'objectif premier est de dresser et de tenir, de façon permanente, l'inventaire des équipements du domaine sanitaire et social.

² Les étudiants entrés avant l'année scolaire 2009-2010 effectuaient un cursus d'une durée totale de 3 ans et 3 mois.

³ Pour cette formation, l'enquête ne concerne que les établissements délivrant le diplôme d'État sous tutelle du ministère de la Santé. Les formations délivrant les diplômes sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale (BTS analyses biologiques et DUT génie biologique) ne sont pas enquêtées par la Drees.

- Aides-soignants (1 an de formation).
- Pédiatres-podologues (3 ans de formation).
- Manipulateurs d'électroradiologie médicale⁴ (3 ans de formation).
- Ergothérapeutes (3 ans de formation).
- Psychomotriciens (3 ans de formation).
- Auxiliaires de puériculture (1 an de formation).
- Préparateurs en pharmacie hospitalière⁵ (1 an de formation)

2) Spécialisations

- Puéricultrices (1 an de formation).
- Infirmiers anesthésistes (2 ans de formation).
- Infirmiers de bloc opératoire (18 mois de formation).
- Cadres de santé⁶ (1 an de formation).

Chaque collecte porte sur l'année civile, recensant ainsi tous les inscrits ayant commencé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année de l'enquête. Même si le choix de retenir l'année civile et non scolaire ne coïncide pas toujours avec la logique de fixation des quotas pour les professions concernées, il a été retenu du fait de la grande diversité des dates de rentrée scolaire pour les professions de santé⁷.

Dans ce document de travail, nous détaillerons les effectifs des inscrits et des diplômés pour les deux sessions : du 1^{er} janvier au 31 août et du 1^{er} septembre au 31 décembre afin de pouvoir reconstruire les années scolaires si besoin.

Les quotas sont fixés pour des années scolaires, qu'elles débutent en septembre ou en février. Ils concernent les entrées en formation, contrairement au *numerus clausus* d'autres professions de santé qui limite le nombre d'étudiants à la sortie. Pour les formations de plus d'un an, si le quota n'est pas modifié pendant la durée de la formation, les effectifs totaux de l'établissement pour la formation concernée sont théoriquement égaux au nombre d'années de formation multiplié par le quota pour l'année scolaire. Or, même si le quota est parfaitement respecté en première année, les abandons en cours de formation ou les redoublements peuvent conduire à des écarts entre quota et effectifs totaux.

Au final les effectifs d'étudiants collectés au titre de l'année 2015 et présentés dans ce document de travail correspondent au nombre d'inscrits dans les écoles à l'issue de l'une des rentrées ayant eu lieu en 2015, qu'elle ait eu lieu en janvier, en février, en septembre ou au cours d'un autre mois. De la même manière, les effectifs de diplômés correspondent au nombre de diplômes délivrés par les écoles en 2015. Depuis 2003, pour chaque étudiant le mois de sa première rentrée dans l'école est enregistré, ce qui permet d'étudier les caractéristiques des étudiants au cours d'une année civile ou au cours d'une année scolaire.

Les écoles d'aides-soignants dont les élèves entrent en formation en février et passent leurs épreuves de diplôme en janvier de l'année suivante ont ainsi, lors de l'enquête 2015, comptabilisé les élèves de la promotion

⁴ Même remarque que les techniciens de laboratoire médical (le diplôme de l'Éducation nationale correspondant est le BTS en imagerie médicale et radiologie thérapeutique).

⁵ Cette formation a été rajoutée dans l'enquête école en 2010 et figure pour la quatrième fois dans le document de travail.

⁶ Les cadres sages-femmes ne font plus partie de l'enquête depuis 2013 car désormais la seule formation existante en France est un master sous tutelle du Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur.

⁷ La majorité des formations organisent leur rentrée courant septembre-octobre. Les sessions diplômantes ont souvent lieu au cours du dernier trimestre de l'année civile. Pour les formations organisées sur un rythme scolaire, des sessions de rattrapage sont organisées en septembre pour les candidats qui ont échoué en juin. Compte tenu de l'hétérogénéité des contraintes organisationnelles propres à chacune des formations recensées par l'enquête, il apparaît plus simple de procéder à une collecte sur l'année civile.

2015-2016 au titre des nouveaux inscrits en formation, ainsi que ceux de la promotion 2014-2015 au titre des présentés et reçus au diplôme en 2015.

Pour les puéricultrices, dont les promotions entrées en janvier sortent diplômées en décembre de la même année : les présentés aux épreuves du diplôme - en décembre 2015 - correspondent aux nouveaux inscrits de la même année, entrés en janvier 2015, auxquels s'ajoutent éventuellement ceux de la promotion 2014 qui n'ont eu leur diplôme qu'à la session de rattrapage de janvier ou février 2015⁸.

Mode de collecte

La liste des établissements de formation aux professions de santé à enquêter est établie à partir du répertoire Finess (Fichier national des établissements sanitaires et sociaux). La première est mise à jour avant le lancement de l'enquête par les DRJSCS, ce qui permet d'actualiser le second sur le champ de ces établissements.

L'enquête annuelle repose aujourd'hui sur une double collecte exhaustive : des caractéristiques individuelles des étudiants, directement renseignées par ces étudiants, et des données relatives à la formation, demandées aux établissements. Les étudiants renseignent une fiche individuelle, présente à la fin de ce document. Une partie des questions, relatives aux études antérieures, au lieu d'habitation avant l'entrée dans l'établissement et à la profession des parents, est réservée aux nouveaux inscrits. Les établissements, quant à eux, remplissent 8 tableaux agrégés (4 thèmes pour les 2 sessions) : effectifs des inscrits, sélection à l'entrée, diplômés, interruptions de scolarité. Les tableaux sont ventilés par sexe.

Jusqu'en 2000, l'enquête auprès des instituts de formation était réalisée sous format papier, sous forme de tableaux agrégés donnant les effectifs de chaque année de scolarité par sexe, nationalité (française ou non), mode de financement éventuel, statut vis-à-vis du redoublement, les effectifs totaux par âge et sexe, le nombre de diplômés par sexe, la répartition des nouveaux entrants selon leur diplôme antérieur (avec un tableau plus détaillé sur les séries de baccalauréat) et des informations sur l'encadrement.

En 2001, une refonte de l'enquête a été menée avec une remise à plat des anciens tableaux et l'ajout de nouvelles questions. L'enquête n'a été réalisée cette année-là que dans certaines régions.

Un nouvel enrichissement du questionnaire est intervenu en 2002 avec l'ajout de nouveaux tableaux (sur l'origine géographique, l'origine sociale et la situation des nouveaux étudiants l'année précédant leur entrée en formation).

Depuis 2003 la collecte s'effectue entièrement sur support informatique. La collecte informatique tant des données individuelles que des données agrégées, a permis de clarifier les modalités de collecte et de réduire la charge de travail de l'ensemble des partenaires.

La collecte s'effectuait entre 2003 et 2007 via un applicatif de saisie informatique, qui était envoyé aux établissements de formation sur support CD-ROM. Depuis 2008 l'ensemble de la collecte s'effectue par internet via un site unique de collecte mis en place par la DREES. Elle s'achève au mois de mars de l'année $n+1$ ⁹.

Redressement des données

La double collecte auprès des étudiants et auprès des établissements aboutit à deux tables de données issues de l'enquête école : une table *école* (une ligne par formation) et une table *étudiant* (une ligne par étudiant). En règle générale, tous les effectifs seront issus de la table *école* et toutes les caractéristiques des étudiants seront

⁸ Ces derniers ne sont alors pas comptés comme inscrits en 1^{ère} année, mais comme diplômés uniquement.

⁹ La note de service DREES/BCL n° 283 du 7 octobre 2015 relative à l'enquête auprès des établissements qui dispensent les formations préparant aux diplômes de la santé sous tutelle du Ministère de la santé stipulait que l'envoi par les DRJSCS à la DREES devait se faire au plus tard le 20 février 2015.

issues de la table *étudiant*. Ces données au niveau étudiant ne sont pas exhaustives car les écoles ont parfois du mal à récupérer tous les questionnaires distribués aux étudiants, d'autant que les étudiants ne sont parfois pas sur place (stages, ...). Enfin, l'établissement récupère sur le site de collecte les fiches de l'enquête précédente et doit les mettre à jour (basculer les étudiants de la 1^{ère} à la 2^e année, supprimer les fiches des étudiants qui ont quitté l'établissement par exemple).

1 288 formations (1 162 formations de base et 126 formations de spécialité) sont dans le champ de l'enquête en 2015. Dans la table école, figurent l'intégralité de ces formations, le taux de réponse des établissements de formation ayant cette année atteint 100 %.

Redressements de la table « école »

À la fin de la collecte, 7 formations (1 formation d'ambulancier, 1 formation d'aide-soignant, 2 formations d'infirmier, 1 formation de masseur-kinésithérapeute, 1 formation de psychomotricien et 1 formation d'auxiliaires de puériculture) n'avaient pas saisi leurs données. Pour ces écoles nous avons utilisé les données de l'année précédente pour tous les tableaux agrégés (ces formations n'avaient fait l'objet d'aucune imputation l'an dernier).

Certaines formations renseignent des étudiants comme étant inscrits dans une année supérieure à la durée normale de la formation. Pour les 35 formations concernées, ces inscrits ont été basculés dans la dernière année de la formation.

Concernant les aides-soignants, pour lesquels la durée de formation est en théorie d'un an, certaines formations durent 18 mois par exception (notamment, lorsque la formation s'effectue par voie d'apprentissage, ou lorsqu'elle est adaptée aux personnes handicapées, par exemple). Ces six mois supplémentaires sont considérés comme étant une prolongation de la 1^{ère} année d'étude. Les étudiants concernés, qui se trouvent dans les six derniers mois de leur formation, n'apparaissent pas en principe dans les effectifs d'étudiants inscrits en 1^{ère} année présentés dans ce document (ils y figuraient l'année précédente, lorsqu'ils entraient en formation). Certains établissements les renseignent cependant comme étant des étudiants inscrits en 2^{ème} année : ils sont alors mentionnés à titre d'information par un astérisque dans le tableau des inscrits¹⁰.

À l'issue de ces corrections, une table école provisoire est constituée par la DREES, qui est envoyée aux DRJSCS, lesquelles vérifient la cohérence des données lorsque cela est possible. Cette année, des remarques ou modifications de la base ont été proposées par les plusieurs régions (effectifs de diplômés corrigés, ajout d'étudiants sur demande de certains établissements), qui ont pu être prises en compte dans la base finale.

Redressement de la table « étudiant »

Concernant les aides financières, si l'étudiant a renseigné avoir eu une prise en charge financière, la modalité « aucune aide financière » est systématiquement mise à 0.

Pour une école, il doit y avoir le même nombre (ou un nombre inférieur, du fait des non-réponses) d'étudiants dans la table *étudiant* que d'élèves inscrits selon la table école.

Lorsque ce n'était pas le cas, nous avons cherché à savoir s'il s'agissait de fiches d'étudiants des années passées qui n'avaient pas été supprimées par l'école lors de la collecte sur le site. En effet, l'école récupère les fiches de l'année précédente, les actualise (passage en année supérieure, redoublement,...) et rentre les nouveaux inscrits. Certaines fois, l'établissement ne supprime pas les fiches de l'année précédente (présentes sur le site de collecte) alors qu'il aurait dû les supprimer et on se retrouve avec deux fois plus d'étudiants.

¹⁰ Ces étudiants sont également conservés dans la base Écoles, et enregistrés en tant qu'étudiants inscrits en 2^e année (ce, afin de les distinguer des étudiants de 1^{ère} année qui débutent leur formation).

En 2015, les suppressions des lignes étudiants qui n'ont pas effectué de rentrée en 2015 n'ont concerné que les 1^{ère} année. 202 lignes étudiants ont été supprimées dont la majorité pour les formations d'aides-soignants et de cadres de santé.

Principaux résultats présentés

Cette première partie présente les premières statistiques obtenues à partir des enquêtes 2015.

Elle se compose de quatre sous parties :

- la première présente les statistiques formation par formation, en commençant par les formations de base et en poursuivant par les formations de spécialités ;
- la deuxième présente deux tableaux fournis par la Direction générale de la cohésion sociale (DCS) sur le nombre de validations des acquis de l'expérience (VAE) partielles ou totales ;
- la troisième fournit des tableaux régionaux plus agrégés ;
- la quatrième des tableaux chronologiques.

Non réponses

Le champ « Non réponse » comprend à la fois les fiches manquantes (cas de certains des diplômés que les écoles n'ont pas réussi à contacter à nouveau) et les champs non remplis par les étudiants dans le questionnaire.

Précision sur les tableaux relatifs à chaque formation (1.1)

Répartition des inscrits, diplômés, sélection à l'entrée et statut juridique des établissements (tableaux 1A, 1C, 1D et 1E)

Ces quatre tableaux sont tous issus de la table *école*.

Les informations sur les inscrits avec un allègement de scolarité proviennent de la table *école*¹¹. Le choix a été fait de publier des effectifs uniquement à partir de la table *école*, et non à partir de la table *étudiants* car les renseignements fournis par les écoles sur les VAE partielles sont plus fiables que ceux fournis par les étudiants eux-mêmes.

Les diplômés (reçus aux épreuves) ne comprennent pas les candidats libres ni les VAE totales comptabilisés par les DRJSCS. Nous disposons d'informations sur la VAE totale uniquement pour les aides-soignants pour lesquels une ligne comptabilise les diplômes professionnels d'aides-soignants délivrés par équivalence à l'issue d'une année d'études d'infirmier, chiffres donnés par les DRJSCS.

Depuis 2012, nous distinguons le nombre de diplômés hors VAE partielle et après VAE partielle puis parcours de formation. En 2011, les diplômés renseignés correspondent à la somme des deux.

Le statut juridique de l'établissement correspond au statut renseigné dans le fichier Finess puisque ce répertoire est utilisé comme base des centres de formation enquêtés.

Le tableau 1B sur les nouveaux inscrits n'est plus diffusé depuis 2014 du fait de l'importance de la non-réponse (une centaine de formations) pour cette variable.

¹¹ Jusqu'en 2010 le même tableau provenait de la table *étudiant*.

Caractéristiques des étudiants (tableaux 2 à 9)

Ces tableaux sont issus de la table *étudiant*.

Le concept de « nouveaux inscrits » présenté dans les tableaux issus de la base étudiants est défini de la manière suivante : ce sont les étudiants dont le mois et l'année de la première rentrée dans l'école coïncident avec le mois et l'année de la rentrée actuelle, inscrits en première année et non redoublants. Avant 2012, les nouveaux inscrits ne se limitaient pas aux 1^{ère} année mais intégraient les étudiants qui étaient directement entrés dans les années d'études supérieures. Ce champ a été restreint à des fins d'harmonisation avec le document de travail relatif à la formation aux professions sociales.

À noter que la colonne « tous les étudiants » des tableaux représente la totalité des étudiants inscrits de 2015, qu'ils soient en 1^{ère}, 2^e, 3^e année, etc (en tenant compte de la durée de la formation). Ne sont pas pris en compte dans le total en revanche les diplômés¹² et sortis¹³, ou les étudiants en interruption de scolarité, qui figurent bien cependant dans la table *étudiant*.

- **Statut des inscrits en formations** (tableau 2)

Ce tableau est présent dans le document de travail depuis 2011, même si l'information existe dans la base *étudiant* depuis plus longtemps.

- **Âge des inscrits en formation** (tableau 3)

Les années de naissance supérieures à 2001 sont mises en réponses manquantes. L'âge correspond à l'âge par génération (ou l'âge atteint dans l'année). Il correspond à la différence entre 2015 et l'année de naissance.

- **Mode de prise en charge financière des coûts de la formation** (tableau 4)

L'étudiant peut renseigner jusqu'à deux prises en charge financières. La consigne sur le nombre de prises en charges financières a changé en 2011. Auparavant, l'étudiant pouvait renseigner jusqu'à quatre prises en charge financières. Les réponses à cette question ne sont pas toujours fiables, notamment pour les demandeurs d'emploi : certains étudiants cochent la case même s'ils ne perçoivent pas d'argent de Pôle Emploi. Dans ces tableaux sont présentées pour chaque formation le nombre d'étudiants bénéficiant de chacune des aides. Ces nombres ne peuvent être sommés pour estimer le nombre d'étudiants aidés, dans la mesure où un même étudiant peut bénéficier de plusieurs aides. Les étudiants renseignent également en clair le nom de l'organisme qui les finance le plus, cependant ces résultats ne sont pas présentés dans ce document de travail.

- **Série de baccalauréat des bacheliers** (tableau 6)

Ce tableau porte uniquement sur les étudiants qui détiennent le baccalauréat. En 2011, le filtre était plus restreint, ce tableau ne concernait que les baccalauréats obtenus en 2011 et avant 2011. En 2015, la modalité « baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT » a été ajoutée.

L'année d'obtention du baccalauréat est demandée dans l'enquête depuis 2014 mais elle n'est pas présentée dans ce document de travail (en effet, la non-réponse à cette question atteint 35 % et les réponses à cette question sont donc peu exploitables).

- **Origine sociale des inscrits en formation** (tableau 8)

La notion de « chef de famille » a été supprimée depuis le document de travail 2011. Nous présentons donc la catégorie socioprofessionnelle du père et de la mère dès que ces informations sont disponibles.

¹² Excepté pour les étudiants inscrits et diplômés la même année, comme la plupart des puéricultrices par exemple.

¹³ Il s'agit des étudiants qui n'ont pas effectué de rentrée en 2015.

Validation des acquis de l'expérience (1.2)

Pour la quatrième année, des statistiques sont fournies sur les validations des acquis de l'expérience (VAE) délivrées par les DRJSCS pour les formations d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture, de préparateurs en pharmacie hospitalière et d'ergothérapeutes (VAE totale ou partielle, selon les résultats des candidats aux entretiens avec le jury). Les chiffres proviennent du suivi de ce dispositif effectué par la Direction générale de la cohésion sociale et le Ministère de l'éducation nationale ; ils sont publiés dans le rapport annuel de la VAE. Les personnes ayant obtenu une validation partielle peuvent être en formation mais pas nécessairement. Il n'y a pas non plus équivalence avec les élèves présents dans les écoles et comptabilisés comme inscrits avec allègement de scolarité en VAE partielle (tableaux 1A), ces derniers pouvant très bien avoir obtenu leur VAE partielle quelques années auparavant.

Tableaux régionaux (1.3)

Tous ces tableaux renseignent des effectifs issus de la table *école*. Le tableau sur les flux d'entrées a été retiré depuis 2011 puisqu'il était réalisé à partir de la table *étudiant* et qu'il comporte une proportion de non-réponses importante. Le tableau des inscrits en 1^{ère} année le remplace, mais avec une nuance : les redoublants sont de fait intégrés.

Tableaux chronologiques (1.4)

Tous ces tableaux renseignent des effectifs, ils sont issus de la table *école*.

1.1 EFFECTIFS EN FORMATION EN 2015 ET DIPLÔMES

2015 FORMATIONS DE BASE*

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	12 134	3 058	15 192	464
		2 ^{ème}	50 350	9 720	60 070	855
		Total	62 484	12 778	75 262	1 319
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	3 135	766	3 901	36
		2 ^{ème}	26 558	6 106	32 664	154
		Total	29 693	6 872	36 565	190
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	3 202	766	3 968	38
		2 ^{ème}	26 645	6 374	33 019	155
		Total	29 847	7 140	36 987	193
	4 ^{ème}	1 ^{ère}	68	2	70	0
		2 ^{ème}	874	42	916	3
		Total	942	44	986	3
	Total		122 966	26 834	149 800	1 705

		Femmes	Hommes	Total
Dont allègement de scolarité	VAE partielle	832	67	899
	Hors VAE partielle	7 678	698	8 376

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	47 073	9 430	56 503
	2 ^{ème}	10 784	2 275	13 059
	Total	57 857	11 705	69 562
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	42 090	8 377	50 467
	2 ^{ème}	9 924	2 038	11 962
	Total	52 014	10 415	62 429
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	779	62	841
	2 ^{ème}	314	22	336
	Total	1 093	84	1 177
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	675	56	731
	2 ^{ème}	275	20	295
	Total	950	76	1 026

TABLEAU 1D - SÉLECTION A L'ENTREE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	341 772	70 716	412 488
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	115 005	23 659	138 664

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
848	298	16	1 162

* Les formations de base regroupent 12 formations : ambulanciers, infirmiers, sages femmes, masseurs kinésithérapeutes, techniciens de laboratoire médicale, aides soignants, pédicures podologues, manipulateurs d'électro-radiologie médicale, ergothérapeutes, psychomotriciens, auxiliaires de puéricultrice et préparateurs en pharmacie hospitalière

2015 FORMATIONS DE BASE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	54,2	1,6	5,5	6,6	32,2	0,0	100
Effectifs répondants							66 562
Tous les étudiants	63,9	1,0	3,9	6,1	25,0	0,0	100
Effectifs répondants							141 890

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	24,5	14,1
20 - 22 ans	31,1	41,8
23 - 25 ans	10,5	14,8
26 - 30 ans	11,3	10,1
31 - 35 ans	7,9	6,9
36 - 40 ans	5,7	5,0
41 - 45 ans	4,8	4,0
46 - 50 ans	2,6	2,1
Plus de 50 ans	1,2	0,9
Non réponse	0,3	0,3
Total	100	100
Effectifs répondants	66 562	141 890

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	17784	8648	8549
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	893	517	551
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	272	195	210
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	563	115	167
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	2700	598	857
Contrat d'apprentissage	1121	101	145
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	20774	7088	7683
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	853	342	457
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	307	26	30
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	3549	1349	1095
Autre prise en charge	2020	781	657
Demande de prise en charge en cours	4343	1010	200
Aucune aide financière	19287	15450	15747

2015 FORMATIONS DE BASE

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	1,0	0,6
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	4,3	3,1
BEPA services aux personnes	1,5	0,9
BEPC (niveau ou diplôme)	0,8	0,5
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	6,5	4,0
Niveau fin Terminale	2,7	2,4
Baccalauréat	66,6	71,9
Équivalence Baccalauréat	2,8	2,4
BTS	4,1	3,6
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	1,0	1,0
L2 (DEUG DEUST)	0,9	1,0
L3 (Licence)	2,5	2,8
M1 (Maîtrise)	0,7	0,8
M2 (DESS, DEA)	0,8	0,9
Doctorat	0,1	0,1
Non réponse	3,6	3,9
Total	100	100
Effectifs répondants	66 562	141 890

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	5,9	5,9
Série ES (B)	11,2	13,3
Série S (C, D, D', E)	29,2	37,3
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,2	1,1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,7	1,8
Série STMG (STG, STT, G, H)	7,6	6,6
Séries STAV (STPA, STAE)	0,4	0,4
Série ST2S (SMS, F8)	19,5	20,1
Série Hôtellerie	0,3	0,2
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	11,4	5,1
Autre Baccalauréat professionnel	8,5	5,8
Baccalauréat étranger	1,3	0,8
Non réponse	1,8	1,6
Total	100	100
Effectifs répondants	51 087	116 631

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	12,7	14,0
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	22,2	26,7
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	6,6	9,7
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	5,0	6,3
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	22,7	18,0
Emploi dans un autre secteur	10,0	8,8
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,4	0,3
Chômage	12,8	8,9
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1	0,4
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	2,1	1,8
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,5	0,4
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	1,3	1,1
Non réponse	3,6	3,7
Total	100	100
Effectifs répondants	66 562	141 890

2015 FORMATIONS DE BASE

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,1	1,5	3,1	1,3
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,7	4,6	11,1	4,7
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	16,5	10,3	19,6	12,0
Profession intermédiaire	6,4	10,1	7,6	11,9
Employé	28,2	44,7	26,5	43,8
Ouvrier	21,3	8,7	19,2	7,5
Personne n'ayant jamais travaillé	1,7	11,8	1,6	10,6
Non réponse	12,0	8,4	11,4	8,1
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	66 562	66 562	141 890	141 890

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	50,2	58,7
Diplôme du secteur social ou médico-social	6,8	4,3
Ambulancier	0,7	0,5
Infirmier	0,1	0,1
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,1	0,2
Aide-soignant	5,5	7,4
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,5	0,5
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,2	0,2
Autre diplôme sanitaire	4,7	3,1
Non réponse	31,1*	24,8*
Total	69	75
Effectifs répondants	66 562	141 890

*Compte tenu de la hausse importante de la part des non répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2015 AMBULANCIERS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	1 ^{ère}	2 ^{ème}				
		1 ^{ère}	554	1 336	1 890	15
		2 ^{ème}	518	1 215	1 733	10
		Total	1 072	2 551	3 623	25
	Total		1 072	2 551	3 623	25

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	58	61	119

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	862	1 991	2 853
	2 ^{ème}	233	585	818
	Total	1 095	2 576	3 671
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	763	1 803	2 566
	2 ^{ème}	218	526	744
	Total	981	2 329	3 310
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	2	0	2
	2 ^{ème}	1	1	2
	Total	3	1	4
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	2	0	2
	2 ^{ème}	1	1	2
	Total	3	1	4

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	1 998	5 077	7 075
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 152	2 746	3 898

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
37	28	0	65

2015 AMBULANCIERS

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	7,3	6,0	20,2	5,3	61,3	0,0	100
Effectifs répondants							2 841
Tous les étudiants	6,8	6,1	20,5	5,1	61,6	0,0	100
Effectifs répondants							3 056

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,1	0,1
20 - 22 ans	8,9	8,5
23 - 25 ans	20,6	20,6
26 - 30 ans	29,1	29,2
31 - 35 ans	15,1	15,0
36 - 40 ans	10,2	10,1
41 - 45 ans	8,2	8,4
46 - 50 ans	4,8	5,1
Plus de 50 ans	3,0	3,0
Non réponse	0,1	0,1
Total	100	100
Effectifs répondants	2 841	3 056

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	627
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	22
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	6
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	182
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	349
Contrat d'apprentissage	180
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	1116
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	99
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	17
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	49
Autre prise en charge	293
Demande de prise en charge en cours	57
Aucune aide financière	310

2015 AMBULANCIERS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	2,4	2,7
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	3,3	3,1
BEPA services aux personnes	1,3	1,3
BEPC (niveau ou diplôme)	3,3	3,4
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	20,7	20,7
Niveau fin Terminale	7,4	7,6
Baccalauréat	34,0	33,6
Équivalence Baccalauréat	4,9	5,0
BTS	9,4	9,4
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	2,2	2,1
L2 (DEUG DEUST)	1,3	1,2
L3 (Licence)	3,4	3,3
M1 (Maîtrise)	0,6	0,6
M2 (DESS, DEA)	0,4	0,4
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	5,3	5,5
Total	100	100
Effectifs répondants	2 841	3 056

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	5,2	5,2
Série ES (B)	7,6	7,6
Série S (C, D, D', E)	10,6	10,4
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	7,0	6,7
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,4	1,4
Série STMG (STG, STT, G, H)	18,6	19,0
Séries STAV (STPA, STAE)	1,2	1,1
Série ST2S (SMS, F8)	4,9	4,8
Série Hôtellerie	1,1	1,2
Série TMD (F11, F11')	0,1	0,1
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	7,0	7,0
Autre Baccalauréat professionnel	29,0	28,8
Baccalauréat étranger	2,4	2,5
Non réponse	4,0	4,1
Total	100	100
Effectifs répondants	1 461	1 550

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	1,6	1,5
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	1,1	1,1
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,2	0,2
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	1,8	1,7
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	25,3	24,9
Emploi dans un autre secteur	22,1	21,7
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,7	0,7
Chômage	39,6	40,4
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,0
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,5	1,5
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,4	0,4
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,....)	1,3	1,3
Non réponse	4,5	4,5
Total	100	100
Effectifs répondants	2 841	3 056

2015 AMBULANCIERS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,5	1,6	2,5	1,6
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,1	5,6	11,2	5,8
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	11,9	6,2	11,9	6,1
Profession intermédiaire	3,4	5,8	3,3	5,6
Employé	30,0	41,5	29,5	41,1
Ouvrier	24,7	11,5	25,1	11,5
Personne n'ayant jamais travaillé	2,2	17,3	2,5	17,9
Non réponse	14,2	10,5	14,1	10,5
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	2 841	2 841	3 056	3 056

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	39,7	39,3
Diplôme du secteur social ou médico-social	2,7	2,7
Ambulancier	0,5	0,5
Infirmier	0,4	0,4
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,0	0,0
Aide-soignant	1,9	1,9
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,1	0,1
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,2	0,2
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,5	0,5
Autre diplôme sanitaire	8,1	7,9
Non réponse	46,0	46,6
Total	100	100
Effectifs répondants	2 841	3 056

2015 INFIRMIERS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	2 761	630	3 391	48
		2 ^{ème}	23 312	4 619	27 931	180
		Total	26 073	5 249	31 322	228
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	2 781	602	3 383	36
		2 ^{ème}	22 044	4 331	26 375	129
		Total	24 825	4 933	29 758	165
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	2 891	566	3 457	38
		2 ^{ème}	22 229	4 611	26 840	128
		Total	25 120	5 177	30 297	166
	Total		76 018	15 359	91 377	559

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	1 469	222	1 691

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	19 748	3 484	23 232
	2 ^{ème}	3 264	835	4 099
	Total	23 012	4 319	27 331
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	18 697	3 170	21 867
	2 ^{ème}	3 069	765	3 834
	Total	21 766	3 935	25 701
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	120	24	144
	2 ^{ème}	42	10	52
	Total	162	34	196
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	119	21	140
	2 ^{ème}	38	9	47
	Total	157	30	187

25 888

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	156 334	30 232	186 566
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	45 045	8 427	53 472

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
268	59	0	327

2015 INFIRMIERS

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	71,2	0,0	2,3	6,1	20,3	0,0	100
Effectifs répondants							28 842
Tous les étudiants	69,5	0,1	2,5	6,7	21,2	0,0	100
Effectifs répondants							87 305

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	37,5	16,2
20 - 22 ans	33,2	43,6
23 - 25 ans	7,3	14,1
26 - 30 ans	7,8	9,1
31 - 35 ans	5,7	6,6
36 - 40 ans	3,8	4,6
41 - 45 ans	2,9	3,4
46 - 50 ans	1,1	1,5
Plus de 50 ans	0,3	0,5
Non réponse	0,4	0,4
Total	100	100
Effectifs répondants	28 842	87 305

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	7617	6904	6927
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	391	378	437
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	155	181	188
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	54	74	109
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	464	567	836
Contrat d'apprentissage	5	32	72
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	6669	6927	7546
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	181	339	442
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	22	26	27
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1516	1339	1083
Autre prise en charge	407	610	511
Demande de prise en charge en cours	2642	913	178
Aucune aide financière	11114	11297	11468

2015 INFIRMIERS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,1	0,2
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	1,7	2,1
BEPA services aux personnes	0,4	0,4
BEPC (niveau ou diplôme)	0,2	0,2
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	1,2	1,6
Niveau fin Terminale	1,1	1,9
Baccalauréat	80,5	77,0
Équivalence Baccalauréat	2,3	2,3
BTS	3,6	3,7
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	1,0	1,0
L2 (DEUG DEUST)	0,9	1,1
L3 (Licence)	2,7	2,9
M1 (Maîtrise)	0,8	0,9
M2 (DESS, DEA)	0,9	1,0
Doctorat	0,1	0,1
Non réponse	2,4	3,7
Total	100	100
Effectifs répondants	28 842	87 305

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	5,9	6,8
Série ES (B)	16,3	17,5
Série S (C, D, D', E)	31,9	32,2
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,1	1,2
Série STL (F5, F6, F7, F7')	2,1	2,1
Série STMG (STG, STT, G, H)	6,9	7,1
Séries STAV (STPA, STAE)	0,5	0,5
Série ST2S (SMS, F8)	26,3	25,8
Série Hôtellerie	0,1	0,1
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	4,0	1,4
Autre Baccalauréat professionnel	3,2	3,6
Baccalauréat étranger	0,6	0,4
Non réponse	1,1	1,3
Total	100	100
Effectifs répondants	26 119	76 636

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	17,4	17,8
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	34,2	31,2
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	5,6	5,4
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	7,7	7,8
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	15,4	16,0
Emploi dans un autre secteur	7,9	8,7
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,2	0,2
Chômage	6,2	6,0
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1	0,5
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,5	1,6
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,3	0,3
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,9	1,0
Non réponse	2,6	3,6
Total	100	100
Effectifs répondants	28 842	87 305

2015 INFIRMIERS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,0	1,1	3,0	1,2
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,5	4,7	11,4	4,7
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	19,7	12,6	19,6	11,8
Profession intermédiaire	8,0	12,8	8,2	12,6
Employé	27,6	46,2	26,8	45,4
Ouvrier	19,4	7,5	19,0	7,3
Personne n'ayant jamais travaillé	1,4	9,1	1,5	9,7
Non réponse	9,4	6,0	10,6	7,3
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	28 842	28 842	87 305	87 305

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	58,4	61,1
Diplôme du secteur social ou médico-social	1,9	2,0
Ambulancier	0,4	0,3
Infirmier	0,1	0,1
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,2	0,2
Aide-soignant	10,9	11,3
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,7	0,8
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,2	0,2
Autre diplôme sanitaire	1,5	1,5
Non réponse	25,6	22,3
Total	100	100
Effectifs répondants	28 842	87 305

2015 SAGES FEMMES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	38	0	38	0
		2 ^{ème}	1 008	22	1 030	5
		Total	1 046	22	1 068	5
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	96	0	96	0
		2 ^{ème}	928	31	959	3
		Total	1 024	31	1 055	3
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	71	2	73	0
		2 ^{ème}	857	16	873	1
		Total	928	18	946	1
	4 ^{ème}	1 ^{ère}	68	2	70	0
		2 ^{ème}	874	42	916	3
		Total	942	44	986	3
	Total		3 940	115	4 055	12

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	8	0	8

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	862	51	913
	2 ^{ème}	107	15	122
	Total	969	66	1 035
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	742	32	774
	2 ^{ème}	83	10	93
	Total	825	42	867
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	5 984	977	6 961
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	941	17	958

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
32	2	0	34

2015 SAGES FEMMES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	99,1	0,0	0,2	0,2	0,5	0,0	100
Effectifs répondants							1 007
Tous les étudiants	99,3	0,0	0,2	0,1	0,4	0,0	100
Effectifs répondants							4 045

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	20,6	5,5
20 - 22 ans	74,1	66,6
23 - 25 ans	2,1	24,2
26 - 30 ans	1,5	2,0
31 - 35 ans	0,5	0,6
36 - 40 ans	0,3	0,4
41 - 45 ans	0,0	0,1
46 - 50 ans	0,1	0,0
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,9	0,5
Total	100	100
Effectifs répondants	1 007	4 045

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	329	384	320	313
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	2	9	11	4
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	0	0	1	0
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	1	0	2	2
Contrat d'apprentissage	0	0	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	7	8	7	4
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	1	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	0	0	0	1
Autre prise en charge	9	16	11	22
Demande de prise en charge en cours	49	6	3	4
Aucune aide financière	671	633	595	634

2015 SAGES FEMMES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,1	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,1	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	0,1	0,2
Niveau fin Terminale	0,1	0,5
Baccalauréat	94,8	94,5
Équivalence Baccalauréat	0,0	0,1
BTS	0,5	0,3
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,2	0,1
L2 (DEUG DEUST)	0,1	0,1
L3 (Licence)	1,0	1,0
M1 (Maîtrise)	0,1	0,1
M2 (DESS, DEA)	1,6	1,2
Doctorat	0,0	0,3
Non réponse	1,3	1,6
Total	100	100
Effectifs répondants	1 007	4 045

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAURÉAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	1,0	0,7
Série ES (B)	1,7	1,4
Série S (C, D, D', E)	95,4	95,8
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,3	0,2
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0,2	0,3
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,0	0,1
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0	0,1
Série ST2S (SMS, F8)	0,6	0,9
Série Hôtellerie	0,1	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,0	0,0
Autre Baccalauréat professionnel	0,0	0,0
Baccalauréat étranger	0,0	0,0
Non réponse	0,7	0,5
Total	100	100
Effectifs répondants	990	3 951

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	0,3	0,4
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	3,0	2,3
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	93,8	93,4
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	0,9	0,9
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	0,2	0,2
Emploi dans un autre secteur	0,9	0,5
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	0,1	0,1
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,2
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,0	0,2
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,....)	0,1	0,1
Non réponse	0,7	1,6
Total	100	100
Effectifs répondants	1 007	4 045

2015 SAGES FEMMES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,0	0,9	3,4	1,2
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,6	4,3	11,9	4,4
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	39,0	25,4	36,0	23,1
Profession intermédiaire	10,0	19,5	11,1	20,7
Employé	20,0	36,1	19,7	35,6
Ouvrier	11,3	2,9	10,8	3,1
Personne n'ayant jamais travaillé	0,7	6,7	1,3	7,9
Non réponse	5,4	4,3	5,8	3,9
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	1 007	1 007	4 045	4 045

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	78,3	84,3
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,0	0,1
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,2	0,1
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,1	0,1
Aide-soignant	0,0	0,0
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,1	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,1	0,0
Autre diplôme sanitaire	0,4	0,2
Non réponse	20,9*	15,0
Total	100	100
Effectifs répondants	1 007	4 045

*Compte tenu de la hausse importante de la part des non répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2015 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	150	132	282	1
		2 ^{ème}	1 388	1 207	2 595	5
		Total	1 538	1 339	2 877	6
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	145	112	257	0
		2 ^{ème}	1 387	1 125	2 512	12
		Total	1 532	1 237	2 769	12
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	119	127	246	0
		2 ^{ème}	1 308	1 115	2 423	13
		Total	1 427	1 242	2 669	13
	Total		4 497	3 818	8 315	31

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	31	26	57

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	1 243	1 114	2 357
	2 ^{ème}	45	79	124
	Total	1 288	1 193	2 481
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	1 225	1 062	2 287
	2 ^{ème}	43	75	118
	Total	1 268	1 137	2 405
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	17 912	17 048	34 960
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	6 096	5 795	11 891

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
19	22	4	45

2015 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	98,0	0,0	0,3	0,5	1,3	0,0	100
Effectifs répondants							2 615
Tous les étudiants	97,3	0,7	0,4	0,4	1,2	0,0	100
Effectifs répondants							8 031

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	25,7	8,9
20 - 22 ans	62,0	67,7
23 - 25 ans	5,8	15,1
26 - 30 ans	3,3	4,5
31 - 35 ans	1,8	2,0
36 - 40 ans	0,7	0,9
41 - 45 ans	0,2	0,4
46 - 50 ans	0,1	0,1
Plus de 50 ans	0,1	0,0
Non réponse	0,3	0,4
Total	100	100
Effectifs répondants	2 615	8 031

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	511	600	529
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	31	47	42
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	30	10	19
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	1	3	4
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	8	10	6
Contrat d'apprentissage	0	28	24
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	63	40	41
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	8	1	3
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	1	0	1
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	6	3	10
Autre prise en charge	90	90	78
Demande de prise en charge en cours	115	36	7
Aucune aide financière	1963	1827	1839

2015 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	0,0	0,1
Niveau fin Terminale	0,0	0,3
Baccalauréat	90,3	89,8
Équivalence Baccalauréat	0,7	0,6
BTS	0,7	0,6
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,8	0,7
L2 (DEUG DEUST)	0,8	0,8
L3 (Licence)	2,9	3,1
M1 (Maîtrise)	0,7	0,7
M2 (DESS, DEA)	2,4	1,9
Doctorat	0,0	0,2
Non réponse	0,8	1,2
Total	100	100
Effectifs répondants	2 615	8 031

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,4	0,4
Série ES (B)	2,5	2,3
Série S (C, D, D', E)	95,0	95,0
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,5	0,3
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0,3	0,3
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,3	0,3
Séries STAV (STPA, STAE)	0,1	0,1
Série ST2S (SMS, F8)	0,3	0,5
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,0	0,0
Autre Baccalauréat professionnel	0,3	0,2
Baccalauréat étranger	0,0	0,1
Non réponse	0,4	0,5
Total	100	100
Effectifs répondants	2 576	7 852

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	1,1	1,4
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	40,4	39,1
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	47,0	46,2
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	6,9	8,1
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	1,4	1,3
Emploi dans un autre secteur	1,3	1,3
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,1	0,0
Chômage	0,6	0,5
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1	0,5
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,4	0,7
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,1	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,0	0,0
Non réponse	0,7	1,0
Total	100	100
Effectifs répondants	2 615	8 031

2015 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,8	0,8	2,9	0,9
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,4	5,4	11,3	5,0
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	42,1	29,4	41,1	28,7
Profession intermédiaire	10,8	19,3	11,1	19,3
Employé	18,7	32,9	18,0	32,9
Ouvrier	7,5	3,2	8,1	2,7
Personne n'ayant jamais travaillé	0,7	4,9	0,8	5,7
Non réponse	6,0	4,1	6,8	4,8
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	2 615	2 615	8 031	8 031

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	86,3	89,3
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,0	0,2
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,4	0,5
Sage-femme	0,0	0,1
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,2
Technicien de laboratoire médical	0,0	0,1
Aide-soignant	0,1	0,1
Pédicure-podologue	0,5	0,4
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,5	0,3
Ergothérapeute	0,1	0,1
Psychomotricien	0,3	0,2
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0	0,0
Autre diplôme sanitaire	0,4	0,5
Non réponse	11,4*	7,9*
Total	100	100
Effectifs répondants	2 615	8 031

*Compte tenu de la hausse importante de la part des non répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2015 TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	89	45	134	0
		Total	89	45	134	0
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	81	22	103	0
		Total	81	22	103	0
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	86	26	112	0
		Total	86	26	112	0
	Total		256	93	349	0

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	0	0	0

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	71	21	92
	2 ^{ème}	1	0	1
	Total	72	21	93
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	70	21	91
	2 ^{ème}	1	0	1
	Total	71	21	92
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	188	69	257
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	143	56	199

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
3	1	0	4

2015 TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	95,5	0,0	0,0	0,0	4,5	0,0	100
Effectifs répondants							111
Tous les étudiants	95,1	0,0	0,0	0,3	4,6	0,0	100
Effectifs répondants							348

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	55,0	28,2
20 - 22 ans	32,4	48,0
23 - 25 ans	8,1	13,5
26 - 30 ans	2,7	5,5
31 - 35 ans	0,0	2,0
36 - 40 ans	0,9	2,0
41 - 45 ans	0,9	0,3
46 - 50 ans	0,0	0,3
Plus de 50 ans	0,0	0,3
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	111	348

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	58	43	53
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	0	1	0
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	0	0	0
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	0	0	0
Contrat d'apprentissage	0	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	4	5	4
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	0	0	0
Autre prise en charge	2	2	5
Demande de prise en charge en cours	6	1	0
Aucune aide financière	65	52	52

2015 TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	0,0	0,0
Niveau fin Terminale	0,0	0,0
Baccalauréat	93,7	90,8
Équivalence Baccalauréat	0,0	1,7
BTS	0,9	0,9
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,0	0,6
L2 (DEUG DEUST)	1,8	1,4
L3 (Licence)	2,7	2,6
M1 (Maîtrise)	0,9	0,9
M2 (DESS, DEA)	0,0	0,9
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,3
Total	100	100
Effectifs répondants	111	348

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,0	0,0
Série ES (B)	0,9	0,3
Série S (C, D, D', E)	69,4	72,4
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,9	0,3
Série STL (F5, F6, F7, F7')	20,7	19,1
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,9	0,3
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0	0,3
Série ST2S (SMS, F8)	7,2	6,5
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,0	0,0
Autre Baccalauréat professionnel	0,0	0,0
Baccalauréat étranger	0,0	0,9
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	111	341

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	44,1	42,8
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	11,7	10,1
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	14,4	16,1
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	18,0	17,5
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	0,0	1,7
Emploi dans un autre secteur	3,6	3,2
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,3
Chômage	4,5	6,0
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,0
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,9	0,3
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,3
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	1,8	1,4
Non réponse	0,9	0,3
Total	100	100
Effectifs répondants	111	348

2015 TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	0,9	1,8	1,7	0,6
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,7	5,4	12,4	6,6
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	16,2	17,1	18,4	13,5
Profession intermédiaire	9,9	14,4	11,2	12,4
Employé	23,4	39,6	19,8	40,5
Ouvrier	22,5	8,1	21,0	8,0
Personne n'ayant jamais travaillé	3,6	10,8	3,4	13,8
Non réponse	11,7	2,7	12,1	4,6
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	111	111	348	348

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	88,3	92,5
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,0	0,0
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,0	0,0
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,0	1,7
Aide-soignant	0,0	0,3
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0	0,3
Autre diplôme sanitaire	0,0	0,0
Non réponse	11,7*	5,2*
Total	100	95
Effectifs répondants	111	348

*Compte tenu de la hausse importante de la part des non répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2015 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	1 ^{ère}	1 ^{ère}	6 878	859	7 737	388
		2 ^{ème}	17 629	1 931	19 560	619
		Total	24 507	2 790	27 297	1 007
	Total		24 507	2 790	27 297	1 007

		Femmes	Hommes	Total
Dont allègement de scolarité	VAE partielle	500	35	535
	Hors VAE partielle	5 191	393	5 584

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	16 639	1 992	18 631
	2 ^{ème}	5 704	628	6 332
	Total	22 343	2 620	24 963
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	14 834	1 728	16 562
	2 ^{ème}	5 158	548	5 706
	Total	19 992	2 276	22 268
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	541	37	578
	2 ^{ème}	210	10	220
	Total	751	47	798
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	448	35	483
	2 ^{ème}	179	9	188
	Total	627	44	671
Nombre de diplômés DEAS (équivalence)		384	2 150	2 534

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	92 237	11 950	104 187
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	42 454	4 883	47 337

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
370	109	7	486

2015 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits	30,4	1,5	8,8	8,7	50,5	0,0	100
Effectifs répondants							23 475
Tous les étudiants	30,6	1,6	9,0	8,6	50,2	0,0	100
Effectifs répondants							25 322

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	12,7	12,2
20 - 22 ans	23,6	23,8
23 - 25 ans	13,1	13,3
26 - 30 ans	14,8	14,8
31 - 35 ans	10,9	10,7
36 - 40 ans	8,9	8,9
41 - 45 ans	8,2	8,2
46 - 50 ans	5,1	5,2
Plus de 50 ans	2,5	2,7
Non réponse	0,2	0,2
Total	100	100
Effectifs répondants	23 475	25 322

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	6471
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	320
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	72
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	289
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	1533
Contrat d'apprentissage	385
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	11159
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	456
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	248
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1732
Autre prise en charge	939
Demande de prise en charge en cours	999
Aucune aide financière	2554

2015 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	2,1	2,2
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	8,4	8,7
BEPA services aux personnes	3,5	3,6
BEPC (niveau ou diplôme)	1,5	1,6
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	12,6	12,9
Niveau fin Terminale	4,8	4,8
Baccalauréat	48,9	48,2
Équivalence Baccalauréat	3,6	3,6
BTS	4,6	4,5
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	1,0	0,9
L2 (DEUG DEUST)	0,9	0,9
L3 (Licence)	1,9	1,9
M1 (Maîtrise)	0,6	0,6
M2 (DESS, DEA)	0,3	0,3
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	5,2	5,4
Total	100	100
Effectifs répondants	23 475	25 322

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	7,2	7,1
Série ES (B)	5,2	5,2
Série S (C, D, D', E)	4,0	4,0
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,0	1,0
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,0	1,0
Série STMG (STG, STT, G, H)	10,3	10,2
Séries STAV (STPA, STAE)	0,4	0,4
Série ST2S (SMS, F8)	15,8	15,5
Série Hôtellerie	0,5	0,5
Série TMD (F11, F11')	0,1	0,1
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	28,7	27,7
Autre Baccalauréat professionnel	19,5	20,8
Baccalauréat étranger	3,3	3,4
Non réponse	3,0	3,1
Total	100	100
Effectifs répondants	13 658	14 495

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	11,3	11,6
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	7,0	7,0
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,3	0,3
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	2,1	2,1
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	36,2	36,0
Emploi dans un autre secteur	12,0	11,8
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,6	0,6
Chômage	20,3	20,2
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,2	0,3
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	2,8	2,8
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,8	0,8
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,....)	1,9	1,9
Non réponse	4,6	4,7
Total	100	100
Effectifs répondants	23 475	25 322

2015 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,5	2,0	3,5	2,0
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	9,5	4,5	9,5	4,5
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	8,7	4,7	8,7	4,7
Profession intermédiaire	3,9	5,5	3,9	5,4
Employé	29,9	44,6	29,7	44,2
Ouvrier	26,9	11,3	26,7	11,2
Personne n'ayant jamais travaillé	2,1	16,4	2,2	16,4
Non réponse	15,5	11,0	15,9	11,4
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	23 475	23 475	25 322	25 322

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	35,9	35,7
Diplôme du secteur social ou médico-social	14,4	14,6
Ambulancier	1,4	1,4
Infirmier	0,1	0,1
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,0	0,0
Aide-soignant	0,0	0,0
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,4	0,4
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,1	0,1
Autre diplôme sanitaire	8,0	8,3
Non réponse	39,7*	39,3*
Total	100	61
Effectifs répondants	23 475	25 322

*Compte tenu de la hausse importante de la part des non répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2015 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	107	86	193	0
		2 ^{ème}	280	156	436	0
		Total	387	242	629	0
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	113	52	165	0
		2 ^{ème}	272	148	420	1
		Total	385	200	585	1
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	121	71	192	0
		2 ^{ème}	255	167	422	0
		Total	376	238	614	0
	Total		1 148	680	1 828	1

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	1	0	1

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	368	219	587
	2 ^{ème}	7	14	21
	Total	375	233	608
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	366	212	578
	2 ^{ème}	7	14	21
	Total	373	226	599
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	2 759	1 799	4 558
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	527	371	898

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
3	5	3	11

2015 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	98,6	0,0	0,7	0,0	0,7	0,0	100
Effectifs répondants							586
Tous les étudiants	98,0	0,0	0,8	0,2	1,1	0,0	100
Effectifs répondants							1 808

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	19,8	7,5
20 - 22 ans	68,1	60,3
23 - 25 ans	6,7	24,8
26 - 30 ans	2,9	4
31 - 35 ans	1,2	1,4
36 - 40 ans	0,3	0,6
41 - 45 ans	0,3	0,6
46 - 50 ans	0,3	0,6
Plus de 50 ans	0	0,1
Non réponse	0,3	0,2
Total	100	100
Effectifs répondants	586	1 808

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	115	94	79
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	4	6	9
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	3	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	1	1	2
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	0	4	2
Contrat d'apprentissage	0	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	10	6	6
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	1	1	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	1	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	0	0	0
Autre prise en charge	8	25	21
Demande de prise en charge en cours	45	13	2
Aucune aide financière	444	430	486

2015 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,2	0,1
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,3	0,3
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	0,0	0,1
Niveau fin Terminale	0,0	0,7
Baccalauréat	92,2	88,7
Équivalence Baccalauréat	1,4	0,6
BTS	1,4	1,2
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,3	0,4
L2 (DEUG DEUST)	0,9	0,7
L3 (Licence)	2,2	2,0
M1 (Maîtrise)	0,2	0,7
M2 (DESS, DEA)	0,5	0,6
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	0,5	4,0
Total	100	100
Effectifs répondants	586	1 808

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,3	1,2
Série ES (B)	7,5	7,3
Série S (C, D, D', E)	80,9	82,3
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,2	0,6
Série STL (F5, F6, F7, F7')	2,4	1,6
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,9	0,9
Séries STAV (STPA, STAE)	0,5	0,4
Série ST2S (SMS, F8)	5,1	4,6
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,3	0,1
Autre Baccalauréat professionnel	0,7	0,7
Baccalauréat étranger	0,0	0,1
Non réponse	0,0	0,2
Total	100	100
Effectifs répondants	572	1 704

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	4,1	3,5
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	72,2	73,1
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	10,8	8,7
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	4,8	3,5
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	0,5	0,6
Emploi dans un autre secteur	2,7	1,9
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	0,9	0,8
Suivi de la même formation dans un autre établissement	1,5	2,4
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,9	1,2
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,....)	0,5	0,3
Non réponse	0,2	3,9
Total	100	100
Effectifs répondants	586	1 808

2015 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	1,9	0,5	1,9	0,7
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	13,8	5,8	13,2	6,4
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	41,5	30,0	39,8	27,1
Profession intermédiaire	7,0	13,1	8,5	15,7
Employé	22,0	36,0	20,7	34,8
Ouvrier	8,4	3,4	7,7	2,5
Personne n'ayant jamais travaillé	1,0	8,4	1,0	7,0
Non réponse	4,4	2,7	7,2	5,8
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	586	586	1 808	1 808

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	87,5	85,5
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,3	0,3
Ambulancier	0,0	0,1
Infirmier	0,3	0,1
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,2	0,1
Aide-soignant	0,3	0,4
Pédicure-podologue	0,2	0,1
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0	0,1
Autre diplôme sanitaire	0,5	0,7
Non réponse	10,6	12,7
Total	100	100
Effectifs répondants	586	1 808

2015 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	388	212	600	10
		Total	388	212	600	10
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	337	205	542	7
		Total	337	205	542	7
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	387	213	600	8
		Total	387	213	600	8
	Total		1 112	630	1 742	25

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	1	1	2

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	327	183	510
	2 ^{ème}	43	50	93
	Total	370	233	603
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	307	153	460
	2 ^{ème}	41	44	85
	Total	348	197	545
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	1 081	478	1 559
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	669	288	957

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
18	0	0	18

2015 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	96,5	0,0	0,2	1,4	1,9	0,0	100
Effectifs répondants							513
Tous les étudiants	96,7	0,0	0,3	1,2	1,8	0,0	100
Effectifs répondants							1 733

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	40,4	15,6
20 - 22 ans	46,4	57,4
23 - 25 ans	6,2	19,1
26 - 30 ans	3,5	4,7
31 - 35 ans	1,4	1,3
36 - 40 ans	0,4	0,5
41 - 45 ans	1,0	0,6
46 - 50 ans	0,6	0,2
Plus de 50 ans	0,0	0,1
Non réponse	0,2	0,6
Total	100	100
Effectifs répondants	513	1 733

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	220	199	242
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	7	11	17
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	2	3	2
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	0	0	1
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	0	3	0
Contrat d'apprentissage	0	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	18	15	9
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	1	0	7
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	1	0	1
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	6	4	0
Autre prise en charge	13	11	10
Demande de prise en charge en cours	28	7	3
Aucune aide financière	310	292	307

2015 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,2
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,4	0,1
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	0,0	0,2
Niveau fin Terminale	1,0	1,6
Baccalauréat	92,0	91,3
Équivalence Baccalauréat	0,6	0,5
BTS	0,6	1,0
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,4	0,4
L2 (DEUG DEUST)	1,0	0,9
L3 (Licence)	2,1	1,6
M1 (Maîtrise)	0,0	0,3
M2 (DESS, DEA)	0,4	0,2
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	1,6	1,5
Total	100	100
Effectifs répondants	513	1 733

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,2	0,3
Série ES (B)	1,4	2,1
Série S (C, D, D', E)	79,4	80,7
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,0	0,8
Série STL (F5, F6, F7, F7')	5,7	4,7
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,4	0,2
Séries STAV (STPA, STAE)	0,2	0,2
Série ST2S (SMS, F8)	9,5	8,9
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ous SAPAT	0,4	0,1
Autre Baccalauréat professionnel	0,2	0,3
Baccalauréat étranger	0,6	0,4
Non réponse	1,0	1,1
Total	100	100
Effectifs répondants	495	1 661

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	18,5	14,7
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	29,8	41,1
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	25,9	22,6
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	10,9	9,6
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	1,8	1,5
Emploi dans un autre secteur	1,8	1,9
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,1
Chômage	1,9	1,5
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,6
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,0	0,7
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,2	0,2
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,0	0,2
Non réponse	8,2	5,4
Total	100	100
Effectifs répondants	513	1 733

2015 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	1,4	1,0	2,3	1,0
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	9,9	3,5	11,7	3,3
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	19,1	13,8	20,2	11,2
Profession intermédiaire	12,5	15,4	10,9	15,9
Employé	23,2	39,6	24,1	44,1
Ouvrier	16,8	5,7	17,9	6,8
Personne n'ayant jamais travaillé	1,2	9,9	0,8	8,7
Non réponse	16,0	11,1	12,1	8,9
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	513	513	1 733	1 733

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	73,1	80,7
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,6	0,5
Ambulancier	0,0	0,1
Infirmier	0,2	0,1
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,0	0,1
Aide-soignant	0,8	0,8
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,1
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0	0,1
Autre diplôme sanitaire	1,2	0,8
Non réponse	24,2*	16,8*
Total	100	100
Effectifs répondants	513	1 733

*Compte tenu de la hausse importante de la part des non répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2015 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	732	148	880	4
		Total	732	148	880	4
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	681	143	824	1
		Total	681	143	824	1
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	698	148	846	5
		Total	698	148	846	5
	Total		2 111	439	2 550	10

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	33	9	42

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	566	84	650
	2 ^{ème}	85	35	120
	Total	651	119	770
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	516	63	579
	2 ^{ème}	80	23	103
	Total	596	86	682
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	2	0	2
	2 ^{ème}	3	0	3
	Total	5	0	5
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	2	0	2
	Total	2	0	2

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	7 063	1 304	8 367
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	4 323	728	5 051

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
12	10	0	22

2015 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	93,7	0,0	0,4	0,9	5,1	0,0	100
Effectifs répondants							805
Tous les étudiants	94,8	0,2	0,7	0,8	3,5	0,0	100
Effectifs répondants							2 446

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	33,3	12,5
20 - 22 ans	54,2	64,3
23 - 25 ans	5,2	15
26 - 30 ans	2,5	3,4
31 - 35 ans	1,4	1,6
36 - 40 ans	1,9	1,4
41 - 45 ans	1	1
46 - 50 ans	0,2	0,3
Plus de 50 ans	0	0,1
Non réponse	0,4	0,3
Total	100	100
Effectifs répondants	805	2 446

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	233	230	229
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	4	7	10
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	1	1
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	0	2	1
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	1	7	4
Contrat d'apprentissage	1	0	3
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	30	36	20
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	3	1	5
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	0	1
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	3	2	2
Autre prise en charge	8	14	11
Demande de prise en charge en cours	76	11	4
Aucune aide financière	500	484	533

2015 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	0,0	0,0
Niveau fin Terminale	0,0	0,4
Baccalauréat	87,1	84,7
Équivalence Baccalauréat	0,0	0,2
BTS	1,7	0,9
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,7	0,6
L2 (DEUG DEUST)	0,9	0,7
L3 (Licence)	5,6	4,4
M1 (Maîtrise)	1,4	1,3
M2 (DESS, DEA)	1,9	1,9
Doctorat	0,1	0,4
Non réponse	0,6	4,5
Total	100	100
Effectifs répondants	805	2 446

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	1,5	1,8
Série ES (B)	4,9	5,7
Série S (C, D, D', E)	85,0	84,5
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,9	0,6
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,5	1,3
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,9	0,7
Séries STAV (STPA, STAE)	0,1	0,3
Série ST2S (SMS, F8)	4,6	4,0
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,1	0,0
Autre Baccalauréat professionnel	0,1	0,3
Baccalauréat étranger	0,1	0,2
Non réponse	0,3	0,5
Total	100	100
Effectifs répondants	800	2 323

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	3,5	4,2
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	54,9	54,5
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	23,5	20,3
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	9,3	9,3
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	1,7	1,7
Emploi dans un autre secteur	2,9	3,2
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	1,7	1,2
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,2
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,4	1,5
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,1	0,1
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,0	0,3
Non réponse	1,0	3,6
Total	100	100
Effectifs répondants	805	2 446

2015 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	4,7	1,5	4,7	1,6
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	9,3	3,9	10,8	4,0
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	32,4	22,0	32,1	20,3
Profession intermédiaire	10,4	18,6	10,9	19,7
Employé	21,5	38,6	21,3	38,2
Ouvrier	12,8	4,7	11,3	4,0
Personne n'ayant jamais travaillé	1,4	4,6	1,0	5,3
Non réponse	7,5	6,1	8,0	7,0
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	805	805	2 446	2 446

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
Aucun diplôme sanitaire ou social	83,7		85,7	
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,4		0,2	
Ambulancier	0		0,1	
Infirmier	1		0,6	
Sage-femme	0		0	
Masseur-kinésithérapeute	0		0	
Technicien de laboratoire médical	0,1		0,2	
Aide-soignant	0,2		0,2	
Pédicure-podologue	0		0	
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,1		0,1	
Ergothérapeute	0		0,1	
Psychomotricien	0,1		0	
Auxiliaire de puériculture	0		0	
Préparateur en pharmacie hospitalière	0		0	
Autre diplôme sanitaire	0,5		0,7	
Non réponse	13,8*		12,1*	
Total	100		100	
Effectifs répondants	805		2 446	

*Compte tenu de la hausse importante de la part des non répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2015 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Année d'étude	Effectif Total			
		Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	1 ^{ère}	789	88	877	2
	2 ^{ème}	828	101	929	1
	3 ^{ème}	825	78	903	0
	Total	2 442	267	2 709	3

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	54	6	60

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	2 158	235	2 393
	2 ^{ème}	11	3	14
	Total	2 169	238	2 407
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	732	79	811
	2 ^{ème}	11	3	14
	Total	743	82	825
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	3	1	4
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	3	1	4
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	9 770	1 246	11 016
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	2 204	231	2 435

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
8	5	0	13

2015 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	92,0	0,3	1,3	0,3	6,3	0,0	100
Effectifs répondants							796
Tous les étudiants	85,3	6,3	1,8	0,3	6,3	0,0	100
Effectifs répondants							2 443

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	34,2	12,0
20 - 22 ans	50,5	57,6
23 - 25 ans	4,9	16,5
26 - 30 ans	2,5	5,2
31 - 35 ans	3,5	3,8
36 - 40 ans	2,3	2,5
41 - 45 ans	1,4	1,6
46 - 50 ans	0,4	0,5
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,4	0,4
Total	100	100
Effectifs répondants	796	2 443

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	194	194	170
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	24	58	25
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	2	35	49
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	6	7	7
Contrat d'apprentissage	0	41	46
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	45	51	50
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	0	1	0
Autre prise en charge	5	13	10
Demande de prise en charge en cours	65	23	3
Aucune aide financière	495	435	467

2015 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,1	0,1
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	0,1	0,1
Niveau fin Terminale	0,1	0,5
Baccalauréat	87,4	81,0
Équivalence Baccalauréat	0,1	0,3
BTS	1,4	1,5
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,8	1,1
L2 (DEUG DEUST)	1,4	1,1
L3 (Licence)	3,1	7,7
M1 (Maîtrise)	1,9	1,6
M2 (DESS, DEA)	2,3	2,5
Doctorat	0,4	0,3
Non réponse	0,9	2,3
Total	100	100
Effectifs répondants	796	2 443

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	5,7	7,0
Série ES (B)	11,8	15,5
Série S (C, D, D', E)	73,2	64,3
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,6	0,6
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0,9	1,1
Série STMG (STG, STT, G, H)	1,0	1,6
Séries STAV (STPA, STAE)	0,1	0,4
Série ST2S (SMS, F8)	4,7	5,5
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,4	0,2
Autre Baccalauréat professionnel	0,5	0,5
Baccalauréat étranger	0,0	0,0
Non réponse	0,9	3,3
Total	100	100
Effectifs répondants	785	2 364

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	5,5	3,2
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	66,2	64,2
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	16,5	14,1
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	3,8	7,5
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	0,4	0,8
Emploi dans un autre secteur	3,0	3,4
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	2,5	2,4
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,6
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,0	0,8
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,1	0,2
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,3	0,4
Non réponse	0,8	2,5
Total	100	100
Effectifs répondants	796	2 443

2015 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,8	1,4	3,4	1,3
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,3	2,6	11,4	3,7
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	34,4	23,2	36,1	23,9
Profession intermédiaire	15,1	24,7	13,0	21,0
Employé	22,0	35,2	18,6	34,5
Ouvrier	6,3	1,9	6,5	2,0
Personne n'ayant jamais travaillé	3,1	8,2	3,1	7,5
Non réponse	5,0	2,8	7,9	6,2
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	796	796	2 443	2 443

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	77,9		80,4
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,3		1,8
Ambulancier	0,0		0,1
Infirmier	0,0		0,2
Sage-femme	0,1		0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0		0,0
Technicien de laboratoire médical	0,0		0,1
Aide-soignant	0,1		0,2
Pédicure-podologue	0,0		0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0		0,0
Ergothérapeute	0,0		0,0
Psychomotricien	0,1		0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0		0,1
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0		0,1
Autre diplôme sanitaire	0,4		0,5
Non réponse	21,1*		16,5
Total	100		100
Effectifs répondants	796		2 443

*Compte tenu de la hausse importante de la part des non répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2015 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	1 ^{ère}	2 ^{ème}	1 625	14	1 639	12
			3 872	30	3 902	19
		Total	5 497	44	5 541	31
	Total		5 497	44	5 541	31

		Femmes	Hommes	Total
Dont allègement de scolarité	VAE partielle	142	1	143
	Hors VAE partielle	940	6	946

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	4 034	29	4 063
	2 ^{ème}	1 161	17	1 178
	Total	5 195	46	5 241
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	3 646	27	3 673
	2 ^{ème}	1 090	16	1 106
	Total	4 736	43	4 779
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	95	0	95
	2 ^{ème}	29	0	29
	Total	124	0	124
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	91	0	91
	2 ^{ème}	27	0	27
	Total	118	0	118

TABLEAU 1D - SÉLECTION A L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	45 855	417	46 272
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	11 136	73	11 209

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
70	57	2	129

2015 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	41,5	8,6	6,8	4,7	38,4	0,0	100
Effectifs répondants							4 617
Tous les étudiants	41,8	8,7	6,7	4,7	38,2	0,0	100
Effectifs répondants							4 941

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	15,6	15
20 - 22 ans	30,2	30,8
23 - 25 ans	17,1	17,2
26 - 30 ans	15,3	15,2
31 - 35 ans	10,3	10,3
36 - 40 ans	5,5	5,5
41 - 45 ans	3,4	3,3
46 - 50 ans	1,7	1,8
Plus de 50 ans	0,7	0,7
Non réponse	0,2	0,2
Total	100	100
Effectifs répondants	4 617	4 941

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	1393
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	88
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	4
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	33
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	313
Contrat d'apprentissage	417
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	1614
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	65
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	13
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	86
Autre prise en charge	242
Demande de prise en charge en cours	257
Aucune aide financière	851

2015 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,7	0,7
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	5,8	6,2
BEPA services aux personnes	1,2	1,2
BEPC (niveau ou diplôme)	0,4	0,3
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	8,8	8,9
Niveau fin Terminale	3,0	3,0
Baccalauréat	57,4	56,6
Équivalence Baccalauréat	2,5	2,5
BTS	6,2	6,4
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	1,1	1,1
L2 (DEUG DEUST)	1,0	0,9
L3 (Licence)	3,8	3,9
M1 (Maîtrise)	0,8	0,9
M2 (DESS, DEA)	0,9	0,9
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	6,2	6,5
Total	100	100
Effectifs répondants	4 617	4 941

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	9,8	9,7
Série ES (B)	10,9	10,9
Série S (C, D, D', E)	7,3	7,4
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,8	0,8
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0,9	0,9
Série STMG (STG, STT, G, H)	11,0	11,3
Séries STAV (STPA, STAE)	0,5	0,5
Série ST2S (SMS, F8)	20,0	20,2
Série Hôtellerie	0,4	0,4
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ous SAPAT	21,5	20,4
Autre Baccalauréat professionnel	12,3	12,7
Baccalauréat étranger	1,0	1,1
Non réponse	3,5	3,5
Total	100	100
Effectifs répondants	3 295	3 492

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	10,7	11,2
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	12,1	11,8
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,3	0,4
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	3,4	3,4
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	23,5	23,0
Emploi dans un autre secteur	17,6	17,8
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,5	0,5
Chômage	16,7	16,6
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1	0,1
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	4,4	4,4
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	1,0	1,1
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	2,4	2,4
Non réponse	7,2	7,3
Total	100	100
Effectifs répondants	4 617	4 941

2015 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,3	1,1	2,4	1,2
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,0	4,2	11,1	4,3
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	10,9	5,8	11,2	5,9
Profession intermédiaire	5,3	6,8	5,5	7,0
Employé	32,0	50,4	31,7	50,1
Ouvrier	19,1	7,9	18,7	7,7
Personne n'ayant jamais travaillé	1,7	9,9	1,8	10,1
Non réponse	17,5	13,8	17,6	13,8
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	4 617	4 617	4 941	4 941

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	37,2	37,7
Diplôme du secteur social ou médico-social	9,3	9,3
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,0	0,0
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,0	0,1
Aide-soignant	10,5	10,2
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,2	0,2
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,1	0,1
Autre diplôme sanitaire	7,3	7,4
Non réponse	35,3*	34,9*
Total	100	65
Effectifs répondants	4 617	4 941

*Compte tenu de la hausse importante de la part des non répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2015 PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	1 ^{ère}	2 ^{ème}	21	1	22	0
		Total	366	48	414	1
	Total		366	48	414	1

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	82	5	87

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	195	27	222
	2 ^{ème}	123	14	137
	Total	318	41	359
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	192	27	219
	2 ^{ème}	123	14	137
	Total	315	41	356
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	16	0	16
	2 ^{ème}	29	1	30
	Total	45	1	46
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	15	0	15
	2 ^{ème}	28	1	29
	Total	43	1	44

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	591	119	710
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	315	44	359

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
8	0	0	8

2015 PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	0,8	34,2	9,6	42,9	12,4	0,0	100
Effectifs répondants							354
Tous les étudiants	1,0	32,8	9,0	44,4	12,9	0,0	100
Effectifs répondants							412

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,0	0,0
20 - 22 ans	4,8	4,9
23 - 25 ans	29,7	28,2
26 - 30 ans	26,8	25,7
31 - 35 ans	15,5	16,5
36 - 40 ans	11,6	12,6
41 - 45 ans	6,5	6,8
46 - 50 ans	4	4,1
Plus de 50 ans	0,6	0,7
Non réponse	0,6	0,5
Total	100	100
Effectifs répondants	354	412

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	16
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	0
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	1
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	25
Contrat d'apprentissage	133
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	39
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	39
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	3
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	151
Autre prise en charge	4
Demande de prise en charge en cours	4
Aucune aide financière	10

2015 PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	2,8	3,6
BEPA services aux personnes	0,3	0,2
BEPC (niveau ou diplôme)	0,3	0,2
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	2,8	3,2
Niveau fin Terminale	1,4	1,5
Baccalauréat	52,8	52,4
Équivalence Baccalauréat	27,1	25,7
BTS	3,7	3,4
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	3,4	3,9
L2 (DEUG DEUST)	1,7	1,7
L3 (Licence)	2,0	1,9
M1 (Maîtrise)	0,0	0,2
M2 (DESS, DEA)	0,0	0,0
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	1,7	1,9
Total	100	100
Effectifs répondants	354	412

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	2,7	3,4
Série ES (B)	6,2	6,9
Série S (C, D, D', E)	41,3	37,4
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,9	1,1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	10,2	10,3
Série STMG (STG, STT, G, H)	4,9	6,5
Séries STAV (STPA, STAE)	0,4	0,4
Série ST2S (SMS, F8)	24,4	25,2
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	1,8	1,5
Autre Baccalauréat professionnel	3,6	4,2
Baccalauréat étranger	0,0	0,0
Non réponse	3,6	3,1
Total	100	100
Effectifs répondants	225	262

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	1,1	1,2
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	2,3	2,7
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,8	0,7
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	0,8	0,7
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	82,5	82,3
Emploi dans un autre secteur	4,8	4,1
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,6	1,0
Chômage	3,7	3,9
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,3	0,2
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,1	1,0
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,6	0,7
Non réponse	1,4	1,5
Total	100	100
Effectifs répondants	354	412

2015 PRÉPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	6,5	3,4	5,6	2,9
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,3	4,8	10,2	4,9
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	9,6	7,3	8,5	6,8
Profession intermédiaire	7,1	8,5	6,6	8,3
Employé	33,6	49,7	35,9	50,5
Ouvrier	25,7	11,3	26,0	11,7
Personne n'ayant jamais travaillé	0,6	11,3	0,7	10,7
Non réponse	5,6	3,7	6,6	4,4
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	354	354	412	412

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	1,4	1,7
Diplôme du secteur social ou médico-social	14,4	13,6
Ambulancier	0,3	0,2
Infirmier	0,0	0,0
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,0	0,0
Aide-soignant	0,6	0,5
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	1,7	2,7
Autre diplôme sanitaire	62,4	62,6
Non réponse	19,2*	18,7*
Total	100	100
Effectifs répondants	354	412

*Compte tenu de la hausse importante de la part des non répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2015 FORMATIONS DE SPECIALITE*

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	1 ^{ère}	1 ^{ère}	846	10	856	0
		2 ^{ème}	2 637	543	3 180	3
		Total	3 483	553	4 036	3
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	108	47	155	1
		2 ^{ème}	513	216	729	2
		Total	621	263	884	3
	Total		4 104	816	4 920	6

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	12	0	12

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	1 693	267	1 960
	2 ^{ème}	1 350	243	1 593
	Total	3 043	510	3 553
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	1 567	240	1 807
	2 ^{ème}	1 238	238	1 476
	Total	2 805	478	3 283
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	33	9	42
	2 ^{ème}	35	5	40
	Total	68	14	82
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	33	9	42
	2 ^{ème}	34	5	39
	Total	67	14	81

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	9 405	1 514	10 919
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	4 578	752	5 330

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
112	14	0	126

* Les formations de spécialité regroupent quatre formations : puéricultrices, infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire et cadres de santé

2015 FORMATIONS DE SPECIALITE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	28,4	0,0	6,8	55,4	9,4	0,0	100
Effectifs répondants							3 850
Tous les étudiants	26,0	0,0	7,3	58,0	8,6	0,0	100
Effectifs répondants							4 781

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,1	0,0
20 - 22 ans	7,5	6,1
23 - 25 ans	17,2	14,5
26 - 30 ans	20,3	24,0
31 - 35 ans	19,2	21,4
36 - 40 ans	16,2	16,0
41 - 45 ans	11,4	10,6
46 - 50 ans	5,8	5,3
Plus de 50 ans	2,2	1,9
Non réponse	0,1	0,1
Total	100	100
Effectifs répondants	3 850	4 781

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	343	12
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	35	1
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	15	10
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	252	48
Contrat d'apprentissage	2	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	454	47
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	220	81
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	12	1
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1965	568
Autre prise en charge	44	21
Demande de prise en charge en cours	51	7
Aucune aide financière	631	64

2015 FORMATIONS DE SPECIALITE

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,8	0,7
Emploi dans le secteur hospitalier	73,3	76,0
Emploi dans un autre secteur	5,9	5,9
Chômage	1,2	1,2
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,0
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	11,2	9,3
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,4	0,3
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,2	0,2
Non réponse	7,0	6,4
Total	100	100
Effectifs répondants	3 850	4 781

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,3	1,6	3,5	1,7
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,1	4,1	10,5	4,2
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	25,4	11,6	24,7	11,6
Profession intermédiaire	9,4	13,6	9,4	13,7
Employé	23,7	40,2	24,7	41,1
Ouvrier	15,1	6,2	15,1	6,2
Personne n'ayant jamais travaillé	0,5	11,5	0,5	11,3
Non réponse	12,4	11,3	11,6	10,3
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	3 850	3 850	4 781	4 781

2015 PUERICULTRICES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	1 ^{ère}	2 ^{ème}	802	5	807	0
			776	12	788	0
		Total	1 578	17	1 595	0
Total			1 578	17	1 595	0

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	12	0	12

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	375	51	426
	2 ^{ème}	811	13	824
	Total	1 186	64	1 250
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	342	1	343
	2 ^{ème}	714	13	727
	Total	1 056	14	1 070
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	20	0	20
	Total	20	0	20
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	19	0	19
	Total	19	0	19

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	4 247	52	4 299
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 862	22	1 884

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
26	8	0	34

2015 PUERICULTRICES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié ou congés individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congés de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	55,3	0,0	4,1	23,4	17,3	0,0	100
Effectifs répondants							1 481
Tous les étudiants	55,4	0,0	4,0	23,4	17,1	0,0	100
Effectifs répondants							1 528

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,1	0,1
20 - 22 ans	19,6	19,0
23 - 25 ans	40,6	40,4
26 - 30 ans	22,6	22,8
31 - 35 ans	10,3	10,5
36 - 40 ans	4,1	4,2
41 - 45 ans	2,0	2,2
46 - 50 ans	0,5	0,5
Plus de 50 ans	0,1	0,2
Non réponse	0,1	0,1
Total	100	100
Effectifs répondants	1 481	1 528

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	294
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	28
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	3
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	93
Contrat d'apprentissage	1
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	346
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	27
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	9
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	238
Autre prise en charge	13
Demande de prise en charge en cours	39
Aucune aide financière	502

2015 PUERICULTRICES

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,2	0,2
Emploi dans le secteur hospitalier	45,7	45,9
Emploi dans un autre secteur	5,7	5,7
Chômage	1,8	2,0
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,0
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	29,0	28,7
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,6	0,6
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,4	0,4
Non réponse	16,5*	16,6*
Total	100	100
Effectifs répondants	1 481	1 528

*Compte tenu de la hausse importante de la part des non répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,9	0,9	3,0	0,9
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	9,1	3,4	9,1	3,4
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	27,5	13,4	27,3	13,6
Profession intermédiaire	8,0	15,1	8,0	14,8
Employé	21,2	38,0	21,3	38,2
Ouvrier	11,1	3,6	11,1	3,7
Personne n'ayant jamais travaillé	0,7	7,4	0,7	7,5
Non réponse	19,5*	18,2*	19,5*	18,1*
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	1 481	1 481	1 528	1 528

*Compte tenu de la hausse importante de la part des non répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2015 INFIRMIERS ANESTHESISTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	1 ^{ère}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	396	246	642	2
		Total	396	246	642	2
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	58	38	96	0
		2 ^{ème}	357	194	551	0
		Total	415	232	647	0
	Total		811	478	1 289	2

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	0	0	0

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	15	5	20
	2 ^{ème}	295	181	476
	Total	310	186	496
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	14	5	19
	2 ^{ème}	293	179	472
	Total	307	184	491
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	15	5	20
	Total	15	5	20
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	15	5	20
	Total	15	5	20

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	1 164	695	1 859
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	521	333	854

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
28	0	0	28

2015 INFIRMIERS ANESTHESISTES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	15,7	0,0	6,2	68,8	9,3	0,0	100
Effectifs répondants							625
Tous les étudiants	15,5	0,0	7,8	69,2	7,5	0,0	100
Effectifs répondants							1 268

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,0	0,0
20 - 22 ans	0,0	0,0
23 - 25 ans	6,6	3,9
26 - 30 ans	44,2	43,5
31 - 35 ans	28,2	31,2
36 - 40 ans	14,6	14,6
41 - 45 ans	5,9	5,3
46 - 50 ans	0,6	1,3
Plus de 50 ans	0,0	0,1
Non réponse	0,0	0,1
Total	100	100
Effectifs répondants	625	1 268

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	15	10
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	2	1
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	4	6
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	29	32
Contrat d'apprentissage	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	69	44
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	26	37
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	414	426
Autre prise en charge	6	16
Demande de prise en charge en cours	12	6
Aucune aide financière	69	61

2015 INFIRMIERS ANESTHÉSISTES

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,6	0,4
Emploi dans le secteur hospitalier	94,1	93,1
Emploi dans un autre secteur	2,7	2,8
Chômage	0,5	0,5
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,0
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,0	0,0
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,2	0,2
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,0	0,2
Non réponse	1,9	2,8
Total	100	100
Effectifs répondants	625	1 268

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,7	1,3	3,3	1,7
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	9,8	4,3	11,0	4,7
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	30,6	15,2	26,7	13,2
Profession intermédiaire	9,9	15,2	10,4	15,4
Employé	27,7	46,7	27,4	46,1
Ouvrier	13,9	5,9	14,6	6,2
Personne n'ayant jamais travaillé	0,6	9,1	0,6	9,4
Non réponse	4,8	2,2	6,0	3,5
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	625	625	1 268	1 268

2015 INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	1 ^{ère}	1 ^{ère}	44	5	49	0
		2 ^{ème}	237	24	261	0
		Total	281	29	310	0
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	50	9	59	0
		2 ^{ème}	156	22	178	0
		Total	206	31	237	0
	Total		487	60	547	0

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	0	0	0

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	187	36	223
	2 ^{ème}	42	12	54
	Total	229	48	277
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	151	27	178
	2 ^{ème}	42	12	54
	Total	193	39	232
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	33	9	42
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	33	9	42
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	33	9	42
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	33	9	42

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	370	37	407
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	290	30	320

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
22	1	0	23

2015 INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	9,8	0,0	9,5	80,0	0,7	0,0	100
Effectifs répondants							285
Tous les étudiants	9,4	0,0	10,6	78,9	1,2	0,0	100
Effectifs répondants							502

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,0	0,0
20 - 22 ans	0,0	0,0
23 - 25 ans	6,7	4,8
26 - 30 ans	31,6	33,3
31 - 35 ans	22,8	23,7
36 - 40 ans	22,8	20,5
41 - 45 ans	11,6	12,5
46 - 50 ans	3,2	4,0
Plus de 50 ans	1,4	1,2
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	285	502

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	2	2
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	0	0
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	1	4
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	17	16
Contrat d'apprentissage	1	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	7	3
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	54	44
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	2	1
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	199	142
Autre prise en charge	3	5
Demande de prise en charge en cours	0	1
Aucune aide financière	3	3

2015 INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	1,4	0,8
Emploi dans le secteur hospitalier	92,3	87,3
Emploi dans un autre secteur	3,2	8,4
Chômage	0,0	0,6
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,0
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,4	0,2
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,0	0,2
Non réponse	2,8	2,6
Total	100	100
Effectifs répondants	285	502

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	1,8	0,7	2,8	1,4
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	13,7	2,5	13,3	3,2
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	21,4	7,4	20,7	9,0
Profession intermédiaire	9,1	14,0	7,8	12,9
Employé	28,4	48,1	30,7	46,4
Ouvrier	19,6	7,7	16,9	7,0
Personne n'ayant jamais travaillé	0,4	16,1	0,8	14,9
Non réponse	5,6	3,5	7,0	5,2
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	285	285	502	502

2015 CADRES DE SANTE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Année d'étude	Effectif Total			
		Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	1 ^{ère}	1 228	261	1 489	2
	Total	1 228	261	1 489	2

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	0	0	0

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	1 116	225	1 341
	2 ^{ème}	202	37	239
	Total	1 318	262	1 580
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	1 060	207	1 267
	2 ^{ème}	189	34	223
	Total	1 249	241	1 490
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	3 624	730	4 354
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 905	367	2 272

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
36	5	0	41

2015 CADRES DE SANTE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	10,2	0,0	9,3	77,3	3,2	0,0	100
Effectifs répondants							1 459
Tous les étudiants	10,3	0,0	9,3	77,1	3,2	0,0	100
Effectifs répondants							1 483

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,0	0,0
20 - 22 ans	0,0	0,0
23 - 25 ans	0,1	0,1
26 - 30 ans	5,5	5,4
31 - 35 ans	23,7	23,6
36 - 40 ans	27,8	27,8
41 - 45 ans	23,3	23,3
46 - 50 ans	14,0	14,0
Plus de 50 ans	5,5	5,6
Non réponse	0,1	0,1
Total	100	100
Effectifs répondants	1 459	1 483

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	32
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	5
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	7
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	113
Contrat d'apprentissage	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	32
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	113
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	1
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1114
Autre prise en charge	22
Demande de prise en charge en cours	0
Aucune aide financière	57

2015 CADRES DE SANTE

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	1,4	1,4
Emploi dans le secteur hospitalier	88,6	88,6
Emploi dans un autre secteur	8,0	8,0
Chômage	1,0	1,1
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1	0,1
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,2	0,2
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,3	0,3
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,1	0,1
Non réponse	0,3	0,3
Total	100	100
Effectifs répondants	1 459	1 483

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	4,3	2,6	4,3	2,7
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,5	4,9	10,5	4,9
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	21,9	9,2	21,8	9,1
Profession intermédiaire	10,5	11,3	10,4	11,3
Employé	23,7	38,2	23,8	38,2
Ouvrier	18,9	8,5	19,0	8,5
Personne n'ayant jamais travaillé	0,3	15,6	0,3	15,5
Non réponse	9,8	9,7	9,8	9,8
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	1 459	1 459	1 483	1 483

1.2 VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

VAE formation Aides Soignants

Région	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Auvergne Rhône-Alpes	181	291	107
Bourgogne Franche Comté	42	99	45
Bretagne	18	33	7
Centre	47	82	41
Corse	9	20	3
Grand-Est	70	101	42
Hauts-de-France	85	191	81
Ile-de-France	127	387	161
Guadeloupe	4	13	2
Guyane	0	0	0
Martinique	20	35	3
Mayotte	0	0	0
Normandie	30	100	34
Nouvelle Aquitaine	61	219	70
Occitanie	106	264	124
Pays-de-la-Loire	52	87	24
PACA	81	148	82
Réunion	0	0	0
Total France entière	933	2 070	826

Source : rapport annuel VAE 2015 - UNACCESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 19 février 2010 relatifs aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention des diplômes d'Etat d'aides soignants et d'auxiliaires de puériculture

À noter : les personnes obtenant une validation partielle ne vont pas forcément suivre la formation par la suite et donc ne se retrouve pas comptabilisées dans les effectifs des formations (effectif des inscrits avec allègement de scolarité par VAE).

VAE formation Auxiliaires de puériculture

Région	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Auvergne Rhône-Alpes	104	161	16
Bourgogne Franche Comté	4	28	4
Bretagne	1	8	2
Centre	11	28	9
Corse	12	21	1
Grand-Est	27	54	7
Hauts-de-France	19	58	19
Ile-de-France	111	194	75
Guadeloupe	1	14	6
Guyane	0	0	0
Martinique	15	15	3
Mayotte	0	1	0
Normandie	7	21	5
Nouvelle Aquitaine	13	79	9
Occitanie	28	133	33
Pays-de-la-Loire	1	11	1
PACA	52	77	26
Réunion	6	26	7
Total France entière	412	929	223

Source : rapport annuel VAE 2015 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 19 février 2010 relatifs aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention des diplômes d'Etat d'aides soignants et d'auxiliaires de puériculture

VAE formation Préparateurs en pharmacie hospitalière

Région	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Auvergne Rhône-Alpes	5	14	1
Bourgogne Franche Comté	0	0	0
Bretagne	0	0	0
Centre	2	17	0
Corse	0	0	0
Grand-Est	1	5	1
Hauts-de-France	2	16	0
Ile-de-France	4	33	8
Guadeloupe	0	0	0
Guyane	0	0	0
Martinique	0	0	0
Mayotte	0	0	0
Normandie	0	0	0
Nouvelle Aquitaine	2	13	3
Occitanie	0	5	2
Pays-de-la-Loire	0	0	0
PACA	5	10	0
Réunion	0	0	0
Total France entière	21	113	15

Source : rapport annuel VAE 2015 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 26 octobre 2006 relatifs aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention du diplôme d'Etat de préparateur en pharmacie hospitalière

VAE formation Ergothérapeutes

Région	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Auvergne Rhône-Alpes	0	2	0
Bourgogne Franche Comté	0	0	0
Bretagne	0	0	0
Centre	0	0	0
Corse	0	0	0
Grand-Est	0	1	1
Hauts-de-France	0	0	0
Ile-de-France	0	0	0
Guadeloupe	0	0	0
Guyane	0	0	0
Martinique	0	0	0
Mayotte	0	0	0
Normandie	0	0	0
Nouvelle Aquitaine	0	1	0
Occitanie	0	0	0
Pays-de-la-Loire	0	0	0
PACA	0	0	0
Réunion	0	0	0
Total France entière	0	4	1

Source : rapport annuel VAE 2015 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 26 octobre 2006 relatifs aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention du diplôme d'Etat de préparateur en pharmacie hospitalière

VAE formation Infirmiers de bloc opératoire

Région	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Auvergne Rhône-Alpes	3	8	0
Bourgogne Franche Comté	0	0	0
Bretagne	0	0	0
Centre	0	1	0
Corse	0	0	0
Grand-Est	0	0	1
Hauts-de-France	0	0	0
Ile-de-France	0	0	0
Guadeloupe	0	0	0
Guyane	0	0	0
Martinique	0	0	0
Mayotte	0	0	0
Normandie	0	0	1
Nouvelle Aquitaine	0	0	0
Occitanie	0	0	0
Pays-de-la-Loire	0	0	0
PACA	0	4	1
Réunion	0	0	0
Total France entière	3	13	3

Source : rapport annuel VAE 2015 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

1.3 TABLEAUX RÉGIONAUX

Nombre de centres de formation en 2015

	Aides- soignants	Ambulanci- ers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothéra- peutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseur s Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychom- otriciens	Pédicures pod.	Sages- femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	63	10	14	6	2	3	2	3	36	3	5	1	1	0	4	1	154
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	26	3	4	2	0	2	1	2	18	0	2	0	0	0	2	0	62
BRETAGNE	30	6	1	2	1	2	2	1	14	1	2	0	0	1	2	0	65
CENTRE-VAL DE LOIRE	19	2	3	1	1	1	2	2	13	1	1	1	1	0	1	1	50
CORSE	2	2	1	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	8
GRAND-EST	38	7	9	4	2	3	3	4	34	2	3	1	1	0	4	0	115
HAUTS-DE-FRANCE	40	6	7	6	2	2	2	4	34	1	4	1	1	1	3	1	115
ILE-DE-FRANCE	84	5	54	5	3	3	1	5	60	3	10	1	3	5	4	1	247
NORMANDIE	33	2	5	2	3	2	2	2	17	1	3	0	1	0	2	0	75
NOUVELLE-AQUITAINE	45	6	7	5	3	3	2	1	28	2	7	1	1	1	3	0	115
OCCITANIE	33	5	6	2	1	2	2	3	26	2	2	1	1	1	3	0	90
PAYS DE LA LOIRE	28	4	2	2	1	1	1	2	14	1	2	0	0	1	2	0	61
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	37	5	9	3	2	2	1	2	25	1	2	1	2	1	2	0	95
FRANCE METROPOLITAINE	478	63	122	41	21	26	21	31	321	18	43	8	12	11	32	4	1 252
ANTILLES-GUYANE	3	1	4	0	0	1	1	2	3	0	1	0	0	0	1	0	17
REUNION-MAYOTTE	5	1	3	0	1	1	1	1	3	0	1	0	1	0	1	0	19
FRANCE ENTIERE	486	65	129	41	22	28	23	34	327	18	45	8	13	11	34	4	1 288

Nombre d'inscrits en 1^{ère} année en 2015

	Aides- soignants	Ambulanci- ers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothérap- eutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psycho- motricie- ns	Pédicures pod.	Sages- femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	3 603	379	817	189	62	72	33	140	3 649	106	320	63	59	0	129	43	9 664
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	1 209	141	110	48	0	32	12	42	1 396	0	131	0	0	0	53	0	3 174
BRETAGNE	1 453	263	122	56	81	46	16	30	1 195	38	130	0	0	42	52	0	3 524
CENTRE-VAL DE LOIRE	1 230	69	71	37	32	20	27	45	1 212	42	106	63	25	0	30	29	3 038
CORSE	121	40	15	0	0	0	0	0	141	0	0	0	0	0	0	0	317
GRAND-EST	2 369	369	430	117	73	53	19	135	2 982	80	215	53	25	0	117	0	7 037
HAUTS-DE-FRANCE	2 181	308	199	188	109	48	31	122	4 009	31	318	55	73	61	105	29	7 867
ILE-DE-FRANCE	4 449	662	2 160	343	170	148	33	439	5 731	106	680	62	399	401	160	33	15 976
NORMANDIE	1 493	84	126	64	85	21	10	68	1 734	29	154	0	20	0	57	0	3 945
NOUVELLE-AQUITAINE	2 666	339	258	141	82	64	29	40	2 710	49	262	35	58	31	72	0	6 836
OCCITANIE	1 982	401	278	79	80	43	46	257	2 209	79	170	39	51	27	104	0	5 845
PAYS DE LA LOIRE	1 505	132	88	73	20	20	15	92	1 352	14	135	0	0	32	57	0	3 535
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	2 733	368	727	154	64	51	26	120	2 479	26	213	44	141	35	69	0	7 250
FRANCE METROPOLITAINE	26 994	3 555	5 401	1 489	858	618	297	1 530	30 799	600	2 834	414	851	629	1 005	134	78 008
ANTILLES-GUYANE	154	23	82	0	0	9	13	44	270	0	20	0	0	0	22	0	637
REUNION-MAYOTTE	149	45	58	0	22	15	0	21	253	0	23	0	26	0	41	0	653
FRANCE ENTIERE	27 297	3 623	5 541	1 489	880	642	310	1 595	31 322	600	2 877	414	877	629	1 068	134	79 298

Nombre total d'inscrits en 2015

	Aides- soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothé- rapeutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseu- rs Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psycho- motricie- ns	Pédicure s pod.	Sages- femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	3 603	379	817	189	174	136	40	140	10 873	305	897	63	178	0	502	135	18 431
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	1 209	141	110	48	0	60	12	42	4 075	0	411	0	0	0	200	0	6 308
BRETAGNE	1 453	263	122	56	230	75	29	30	3 608	94	378	0	0	128	201	0	6 667
CENTRE-VAL DE LOIRE	1 230	69	71	37	100	35	39	45	3 508	92	287	63	50	0	129	63	5 818
CORSE	121	40	15	0	0	0	0	0	389	0	0	0	0	0	0	0	565
GRAND-EST	2 369	369	430	117	218	99	55	135	8 517	217	658	53	76	0	469	0	13 782
HAUTS-DE-FRANCE	2 181	308	199	188	284	91	55	122	11 321	81	942	55	217	173	411	66	16 694
ILE-DE-FRANCE	4 449	662	2 160	343	520	365	74	439	16 762	317	1 807	62	1 289	1 168	578	85	31 080
NORMANDIE	1 493	84	126	64	251	44	27	68	4 988	74	482	0	20	0	214	0	7 935
NOUVELLE-AQUITAINE	2 666	339	258	141	231	110	47	40	7 837	167	750	35	182	92	317	0	13 212
OCCITANIE	1 982	401	278	79	245	92	75	257	6 355	235	520	39	156	79	389	0	11 182
PAYS DE LA LOIRE	1 505	132	88	73	58	39	15	92	3 854	67	406	0	0	89	210	0	6 628
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	2 733	368	727	154	174	95	50	120	7 691	93	655	44	464	99	267	0	13 734
FRANCE METROPOLITAINE	26 994	3 555	5 401	1 489	2 485	1 241	518	1 530	89 778	1 742	8 193	414	2 632	1 828	3 887	349	152 036
ANTILLES-GUYANE	154	23	82	0	0	19	20	44	837	0	59	0	0	0	71	0	1 309
REUNION-MAYOTTE	149	45	58	0	65	29	9	21	762	0	63	0	77	0	97	0	1 375
FRANCE ENTIERE	27 297	3 623	5 541	1 489	2 550	1 289	547	1 595	91 377	1 742	8 315	414	2 709	1 828	4 055	349	154 720

Nombre total de diplômés* en 2015

	Aides- soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothér apeutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseur s Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psycho motricien s	Pédicure s pod.	Sages- femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	3 215	332	796	239	54	61	31	126	3 266	102	259	60	53	0	118	27	8 739
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	1 061	132	104	51	0	18	13	60	1 126	0	126	0	0	0	47	0	2 738
BRETAGNE	1 309	275	118	58	65	29	19	30	1 048	22	94	0	0	40	47	0	3 154
CENTRE-VAL DE LOIRE	997	72	65	40	25	10	20	41	932	27	77	39	0	0	27	17	2 389
CORSE	76	49	0	10	0	0	0	0	110	0	0	0	0	0	0	0	245
GRAND-EST	1 947	311	349	111	66	39	27	111	2 464	51	201	62	19	0	92	0	5 850
HAUTS-DE-FRANCE	1 810	293	206	174	88	39	23	106	2 911	27	282	52	71	55	88	26	6 251
ILE-DE-FRANCE	3 561	548	1 934	324	139	121	42	218	4 654	106	467	79	406	382	120	22	13 123
NORMANDIE	1 228	107	114	65	42	16	9	44	1 347	24	134	0	0	0	45	0	3 175
NOUVELLE-AQUITAINE	2 231	302	218	125	69	43	27	40	2 334	70	236	31	60	30	68	0	5 884
OCCITANIE	1 623	369	228	69	76	43	26	120	1 952	67	165	42	52	21	80	0	4 933
PAYS DE LA LOIRE	1 288	115	83	82	0	19	15	62	1 032	25	122	0	0	39	44	0	2 926
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	2 352	334	548	142	43	49	15	77	2 251	24	201	35	143	32	53	0	6 299
FRANCE METROPOLITAINE	22 698	3 239	4 763	1 490	667	487	267	1 035	25 427	545	2 364	400	804	599	829	92	65 706
ANTILLES-GUYANE	130	29	74	0	0	11	7	28	236	0	21	0	0	0	21	0	557
REUNION-MAYOTTE	111	46	60	0	17	13	0	26	225	0	20	0	21	0	17	0	556
FRANCE ENTIERE	22 939	3 314	4 897	1 490	684	511	274	1 089	25 888	545	2 405	400	825	599	867	92	66 819

* diplômés suite au parcours de formation ou VAE partielle partielle et parcours de formation

Proportion de femmes diplômées en 2015 (en %)

	Aides- soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothér- apeutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseur s Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psy chom- otriciens	Pédicure s pod.	Sages- femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	91	36	99	87	89	70	81	98	86	70	62	95	96	...	98	81	87
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	92	39	100	88	...	56	85	97	87	...	56	...	...	...	94	...	86
BRETAGNE	89	35	99	79	94	69	95	93	83	68	47	...	...	50	94	...	81
CENTRE-VAL DE LOIRE	91	29	98	78	92	50	80	100	88	59	58	92	...	...	96	82	87
CORSE	91	35	...*	90	...	...	...	...	86	...	...	...	...	...	...	...	78
GRAND-EST	92	30	97	84	74	56	85	98	86	65	56	82	68	...	95	...	84
HAUTS-DE-FRANCE	88	32	99	84	88	51	70	100	83	70	51	92	92	62	92	69	81
ILE-DE-FRANCE	89	14	99	85	91	70	79	100	87	63	51	95	90	62	96	77	84
NORMANDIE	93	38	98	88	86	63	89	98	86	71	50	...	...	...	91	...	86
NOUVELLE-AQUITAINE	90	31	100	85	88	67	85	98	83	60	48	90	85	60	93	...	82
OCCITANIE	87	31	99	77	86	65	85	98	82	60	43	83	100	67	99	...	79
PAYS DE LA LOIRE	93	41	100	74	...	63	93	100	86	52	59	...	...	62	95	...	86
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	88	27	99	82	93	45	80	99	82	63	52	80	91	81	98	...	82
FRANCE METROPOLITAINE	90	30	99	84	88	63	83	99	85	64	53	90	90	62	95	77	84
ANTILLES-GUYANE	78	28	99	...	...	91	71	100	81	...	67	...	...	...	90	...	81
REUNION-MAYOTTE	83	35	98	...	71	46	...	100	77	...	55	...	76	...	94	...	77
FRANCE ENTIERE	90	30	99	84	87	63	82	99	85	64	53	90	90	62	95	77	84

*... : en 2015, il existe plusieurs régions au sein desquelles aucun diplôme n'a été délivré pour certaines formations. Dans ces cas de figure, la proportion de femmes diplômées ne peut être renseignée.

1.4 TABLEAUX CHRONOLOGIQUES

La formation aux professions de la santé en 2015 (hors professions médicales et pharmaceutiques) •

Nombre de centres de formation par année

	1 988	1 989	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2001*	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
NIVEAU V																												
Aides-soignants	...	...	...	...	530	524	505	484	473	455	445	425	407	426	426	441	448	456	461	454	474	477	467	477	482	485	485	486
Ambulanciers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	35	46	54	58	60	64	65	65	65
Auxiliaires de puériculture	72	71	71	70	78	83	84	84	82	79	78	79	76	82	85	83	82	90	95	98	106	114	113	122	128	131	130	129
NIVEAU IV																												
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	nr	nr	8	7	8	8	8
NIVEAU III																												
Techniciens en analyses biomédic.	14	13	13	12	11	11	11	10	9	5	5	5	6	6	6	6	5	5	4	4	4	4	4	5	4	4	4	4
Manipulateurs d'E.R.M.	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	19	20	20	20	19	18	18	18	18	18	19	20	18	18	18	18
Pédicures-podologues	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	9	10	11	11	10	10	10	10	10	10	10	10	10	11	11
Ergothérapeutes	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	10	9	9	14	19	20	22
Infirmiers diplômés d'Etat	326	319	318	316	354	353	351	348	346	343	338	333	328	321	325	329	332	333	333	325	326	326	324	325	325	328	328	327
Infirmiers de secteur psy .	79	75	73	78	73	66	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Masseurs-kinésithérapeutes	35	35	35	35	36	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	36	36	37	37	37	39	39	38	39	41	43	44	45
Psychomotriciens	7	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	7	5	7	9	11	12	13
NIVEAU II																												
Sages-femmes	33	33	33	33	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	33	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34
Formations complémentaires																												
Infirmiers-anesthésistes	26	26	26	25	25	25	26	26	26	26	26	25	25	25	25	26	26	28	29	29	29	29	29	29	29	29	28	28
Infirmiers de bloc opératoire	17	16	19	20	21	21	22	22	22	21	24	25	26	27	27	27	29	30	29	27	26	26	25	24	24	23	23	23
Puéricultrices	34	34	34	32	34	34	34	29	32	32	30	30	32	32	32	32	34	34	34	34	33	34	33	33	34	34	33	34
Cadres sages-femmes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	
Cadres de santé **	0	0	0	0	0	0	0	22	37	37	36	36	36	35	37	38	40	40	39	40	41	41	43	39	39	40	40	41
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	30	29	30	29	28	29	29	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres cadres paramédicaux	20	27	31	31	29	34	34	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS	730	721	726	724	764	766	701	688	664	653	647	643	640	639	650	657	663	674	677	671	727	747	745	756	781	796	798	802
Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS	...	...	...	...	1 294	1 290	1 206	1 172	1 137	1 108	1 092	1 068	1 047	1 065	1 076	1 098	1 111	1 130	1 138	1 160	1 201	1 224	1 212	1 233	1 263	1 281	1 283	1 288

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

*chiffres de 2001 collectés lors de l'enquête 2002 ou estimés à partir des données 2000 pour 92 écoles (48 d'aides-soignants, 14 ifsi, 10 écoles d'auxiliaires, 5 de cadres, 3 de puéricultrices,

2 d'infirmiers anesthésistes, 2 de manipulateurs, 2 de pédicures-podologues, et 1 d'infirmiers de bloc opératoire, 1 de psychomotriciens, 1 d'ergothérapeutes, 1 de masseurs-kiné,

1 de sages-femmes et 1 de techniciens en analyse biomédicale)

** à partir de 2011, tous les cadres de santé sont regroupés dans l'item cadre de santé, la seule formation cadre de santé sage femmes est devenue un master et est gérée par l'enseignement supérieur

Nombre total d'inscrits par année (1/2)

	Année de rentrée													
	1 987	1 988	1 989	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000
NIVEAU V														
Aides-soignants	...	...	...	...	...	14853	15398	14820	13805	13353	12962	12662	12343	12268
Ambulanciers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Auxiliaires de puériculture	2418	2282	2310	2481	2538	2742	2841	2776	2587	2405	2350	2268	2405	2377
NIVEAU IV														
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
NIVEAU III														
Techniciens en analyses biomédic.	775	758	763	691	622	628	643	580	464	347	276	381	358	404
Manipulateurs d'E.R.M.	922	955	987	1104	1071	1563	1540	1515	1475	1457	1424	1410	1393	1513
Pédicures-podologues	843	922	964	960	922	751	1066	1161	1256	1402	1401	1476	1459	1463
Ergothérapeutes	682	692	703	711	731	722	772	821	864	879	893	880	879	999
Infirmiers diplômés d'Etat	38 818	38 858	37 550	37 802	40 029	45 411	49 612	52 103	53 362	52 429	50 190	49 179	50 990	55 639
Infirmiers de secteur psy .	3519	2989	2798	3197	3887	2754	1435	0	0	0	0	0	0	...
Masseurs-kinésithérapeutes	5 397	5 409	5 331	5 265	5 088	5 131	5 112	5 027	5 077	5 089	5 048	4 981	4 925	4 695
Psychomotriciens	922	845	842	828	852	861	862	902	951	933	929	932	937	946
NIVEAU II														
Sages-femmes	2031	2629	2561	2522	2515	2503	2516	2555	2565	2573	2629	2635	2674	2768
Formations complémentaires														
Infirmiers-anesthésistes	733	752	787	866	976	1089	1005	977	957	950	935	954	930	962
Infirmiers de bloc opératoire	248	254	274	348	344	417	416	428	498	468	474	522	660	732
Puéricultrices	830	812	831	842	738	804	811	806	722	821	799	847	811	912
Cadres sages-femmes	19	19	19	20	19	21	20	21	21	20	20	23	21	21
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	716	1349	1236	1261	1260	1348
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	791	764	795	869	910	878	989	886	420	0	0	0	0	...
Autres cadres paramédicaux	225	229	264	303	400	387	402	353	170	0	0	0	0	...
Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS	59 173	59 169	57 779	58 809	61 642	66 662	70 042	70 911	72 105	71 122	68 604	67 749	69 702	74 779
Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS	...	...	...	...	...	81 515	85 440	85 731	85 910	84 475	81 566	80 411	82 045	87 047

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

*chiffres de 2001 collectés lors de l'enquête 2002 ou estimés à partir des données 2000 pour 92 écoles (48 d'aides-soignants, 14 ifsi, 10 écoles d'auxiliaires, 5 de cadres, 3 de puéricultrices, 2 d'infirmiers anesthésistes, 2 de manipulateurs, 2 de pédicures-podologues, et 1 d'infirmiers de bloc opératoire, 1 de psychomotriciens, 1 d'ergothérapeutes, 1 de masseurs-kiné, 1 de sages-femmes et 1 de techniciens en analyse biomédicale)

Nombre total d'inscrits par année (2/2)

	Année de rentrée														
	2001*	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2007**	2008**	2009**	2010**	2011**	2 012	2 013	2 014	2 015
NIVEAU V															
Aides-soignants	12976	15684	17276	18013	19 028	20 321	21 738	23 512	24511	24686	25172	25359	26181	26911	27297
Ambulanciers	...	...	...	...	...	...	1 434	2 763	3004	3281	3485	3416	3533	3596	3623
Auxiliaires de puériculture	2487	2588	2589	2688	3 003	3 282	3 280	4 162	4482	4599	4912	5163	5419	5448	5541
NIVEAU IV															
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	nr	nr	461	371	430	414
NIVEAU III															
Techniciens en analyses biomédic.	387	381	395	398	420	392	242	365	357	370	445	354	343	344	349
Manipulateurs d'E.R.M.	1466	1705	1684	1654	1 796	1 860	2 020	1 977	2023	2128	2174	2025	1981	1849	1742
Pédicures-podologues	1374	1395	1410	1284	1 192	1 323	1 441	1 516	1512	1652	1659	1691	1695	1817	1828
Ergothérapeutes	920	947	1007	1032	1 087	1 140	1 171	1 248	1286	1437	1600	1726	2112	2353	2550
Infirmiers diplômés d'Etat	62 216	68 876	74 461	77 259	83 838	85 326	80 289	80 904	84 575	85 767	87 745	88 115	90 531	90 976	91 377
Infirmiers de secteur psy.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Masseurs-kinésithérapeutes	4 721	4 709	4 896	5 196	5 588	6 132	6 152	6 345	6 642	6 458	6 754	7 307	7 676	8 017	8 315
Psychomotriciens	968	991	947	1077	1 207	1 255	841	1 359	1620	1190	1904	2323	2575	2613	2709
NIVEAU II															
Sages-femmes	2833	3026	3180	3430	3 709	3 855	3 882	3 816	3904	3945	3974	3995	4009	4011	4055
Formations complémentaires															
Infirmiers-anesthésistes	1124	1099	1134	1091	1 185	1 152	1 113	1 149	1131	1032	994	1018	1088	1100	1289
Infirmiers de bloc opératoire	829	570	729	895	819	699	703	604	625	575	493	502	487	468	547
Puéricultrices	877	1003	971	1046	1 124	791	1 058	1 087	1110	1104	1087	1126	1119	1421	1595
Cadres sages-femmes	26	26	29	26	31	30	31	29	32	28	...	...	...	...	...
Cadres de santé	1428	1693	1780	1851	1 861	1 666	1 747	2 068	1939	1762	1574	1613	1612	1564	1489
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Autres cadres paramédicaux	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS	81 656	89 009	95 212	98 927	106 860	108 903	105 404	109 392	114 242	115 328	118 800	120 835	124 551	126 007	127 423
Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS	94 632	104 693	112 488	116 940	125 888	129 224	127 142	132 904	138 753	140 014	143 972	146 194	150 732	152 918	154 720

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

**la méthode de calcul du nombre d'inscrits change à partir de 2008. On demande aux formations de fournir le nombre d'inscrits dans leur cursus, avant 2008 le nombre d'inscrits était obtenu en sommant les élèves répondant au questionnaire.

Nombre total de diplômés par année (1/2)

	Année de délivrance																							
	1 966	1 967	1 968	1 969	1 970	1 971	1 972	1 973	1 974	1 975	1 976	1 977	1 978	1 979	1 980	1 981	1 982	1 983	1 984	1 985	1 986	1 987	1 988	1 989
NIVEAU V																								
Aides-soignants	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	3 219	2 930	3 144	2 979	3 278	3 322	3 398	3 244	3 084	3 114	3 043	2 461	2 475	2 475	2 367	2 409	2 239	2 181	2 204	2 096
NIVEAU IV																								
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
NIVEAU III																								
Techniciens en analyses biomédic.	0	0	0	300	359	341	396	403	425	435	483	426	461	512	505	533	506	545	536	541	392	399	381	360
Manipulateurs d'E.R.M.	0	0	0	97	163	214	288	376	476	568	617	501	604	638	641	645	625	521	553	548	439	396	434	431
Pédicures-podologues	245	325	435	447	508	564	424	366	388	318	324	317	299	342	313	331	342	376	365	289	283	280	289	346
Ergothérapeutes	0	0	0	0	0	0	0	0	62	98	132	154	198	174	179	186	198	194	173	199	195	199	200	201
Infirmiers diplômés d'Etat	7 841	9 715	11 119	11 273	11 953	11 447	10 400	11 400	312	11 578	14 171	15 983	18 216	16 905	16 555	16 160	14 320	13 240	13 374	13 651	13 678	11 935	11 553	11 460
Infirmiers de secteur psy .	...	...	...	...	...	...	...	3 402	3 200	3 000	2 995	3 240	4 345	4 004	3 308	3 033	2 134	1 754	1 831	2 533	2 405	1 661	1 182	991
Masseurs-kinésithérapeutes	1 551	1 778	1 927	2 374	2 515	405	1 458	1 794	1 659	1 598	1 791	1 829	1 806	1 646	1 863	1 962	1 758	1 803	1 563	1 780	1 702	1 487	1 434	1 563
Psychomotriciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	347	407	425	389	421	369	399	357	279	245	308	286	275
NIVEAU II																								
Sages-femmes	310	316	413	429	450	473	444	509	493	523	515	562	576	610	644	600	673	668	688	644	688	667	0	605
Formations complémentaires																								
Infirmiers-anesthésistes	...	65	63	108	140	170	204	273	260	251	258	313	331	293	340	338	337	373	427	413	372	383	359	345
Infirmiers de bloc opératoire	0	0	0	0	0	0	0	41	98	139	129	220	142	152	176	203	221	254	262	240	226	238	248	248
Puéricultrices	...	368	528	505	589	603	593	699	761	729	790	801	944	878	815	815	752	748	792	762	743	679	743	753
Cadres sages-femmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	17	19	19	39	19	18	34	19	37	19	20	20	19	19
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	250	236	242	240	340	396	420	517	506	663	668	775	955	912	869	821	811	876	845	872	771	755	717	666
Autres cadres paramédicaux	0	0	0	0	0	...	...	...	...	...	...	153	188	213	231	225	214	221	251	254	235	205	228	217
Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS	10 197	12 803	14 727	15 773	20 236	17 543	17 771	22 759	11 918	23 241	26 288	28 884	32 575	30 857	29 890	28 752	25 769	24 466	24 421	25 433	24 633	21 793	20 277	20 576
Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

La formation aux professions de la santé en 2015 (hors professions médicales et pharmaceutiques) •

Nombre total de diplômés* par année (2/2)

	Année de délivrance																									
	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2001*	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
NIVEAU V																										
Aides-soignants	...	...	14 200	14 773	15 019	13 705	13 712	13 668	13 541	13 051	12 636	12 710**	13 321	16 687	18 795	19 995	24 903	18 908	19 502	21 392	20 452	21 469	21 953	22 403	22 842	22 939
Ambulanciers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	747	2 011	2 585	2 686	3 118	2 985	3 125	3 162	3 314
Auxiliaires de puériculture	2 084	2 308	2 339	2 533	2 676	2 417	2 403	2 287	2 305	2 315	2 294	2 289	2 246	2 440	2 478	2 697	3 177	2 866	3 192	3 661	3 664	4 226	4 521	4 759	4 690	4 897
NIVEAU IV																										
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	nr	nr	420	345	402	400
NIVEAU III																										
Techniciens en analyses	344	331	288	257	285	235	200	184	3	122	143	150	127	114	126	124	97	73	90	119	97	118	116	111	99	92
Manipulateurs d'E.R.M.	460	475	2	486	487	507	476	458	466	471	445	426	487	506	485	473	499	524	609	592	624	676	612	640	629	545
Pédicures-podologues	383	377	441	23	332	310	276	361	358	430	426	401	348	438	421	415	352	326	361	449	360	493	477	534	558	599
Ergothérapeutes	201	203	225	214	232	231	272	263	289	282	330	278	283	269	311	315	305	320	353	376	349	368	451	496	542	684
Infirmiers diplômés d'Etat	11 819	10 651	11 553	12 074	13 368	13 457	15 173	15 742	14 596	14 787	13 815	13 935	15 262	17 243	19 571	20 982	20 982	21 648	21 566	22 122	22 311	23 113	26 447	25 619	25 539	25 888
Infirmiers de secteur psy .	789	814	815	1 106	1 269	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Masseurs-kinésithérapeutes	1 626	1 578	1 528	1 560	1 581	1 537	1 496	1 559	1 479	1 504	1 604	1 439	1 509	1 372	1 482	1 535	1 566	1 722	1 948	2 034	1 946	1 869	2 129	2 220	2 274	2 405
Psychomotriciens	259	222	244	299	249	272	259	283	293	290	294	246	231	312	333	320	239	339	441	520	228	457	584	695	854	825
NIVEAU II																										
Sages-femmes	609	578	601	558	550	585	579	544	560	618	589	607	580	692	651	734	798	803	867	942	877	919	899	914	921	867
Formations complémentaires																										
Infirmiers-anesthésistes	384	384	453	557	496	476	477	466	470	425	458	442	500	571	520	568	593	579	532	545	533	518	473	474	498	511
Infirmiers de bloc opératoire	278	305	326	371	361	502	483	433	480	562	669	675	745	0	452	470	426	390	275	346	290	281	254	268	238	274
Puéricultrices	755	783	683	741	760	770	635	726	786	738	828	805	953	999	999	1 016	991	1 020	985	1 042	980	1 033	1 071	1 050	1 069	1 089
Cadres sages-femmes	19	20	19	21	20	19	20	20	19	25	19	22	25	25	26	25	30	30	30	29	31	...	...	...	...	...
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	1 127	1 169	1 103	1 138	1 195	1 194	1 406	1 694	1 876	1 887	1 674	1 649	1 733	1 793	1 575	1 624	1 506	1 579	1 584	1 490
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	750	779	876	825	793	828	75	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Autres cadres paramédicaux	258	298	292	373	358	313	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS	21 018	20 116	20 685	21 998	23 817	22 459	23 958	24 495	23 207	23 707	23 109	22 909	24 702	26 675	29 731	31 561	31 729	33 036	34 901	37 155	36 551	38 813	42 945	42 829	43 059	43 880
Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS	...	...	34 885	36 771	38 836	36 164	37 670	38 163	36 748	36 758	35 745	34 619	38 023	43 362	48 526	51 556	56 632	51 944	53 490	58 547	57 003	60 282	64 898	65 232	65 901	66 819

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

Champ : diplômés suite au parcours de formation ou VAE partielle partielle et parcours de formation

* chiffres de 2001 collectés lors de l'enquête 2002 ou estimés à partir des données 2000 pour 92 écoles (48 d'aides-soignants, 14 ifs, 10 écoles d'auxiliaires, 5 de cadres, 3 de puéricultrices,

2 d'infirmiers anesthésistes, 2 de manipulateurs, 2 de pédicures-podologues, et 1 d'infirmiers de bloc opératoire, 1 de psychomotriciens, 1 d'ergothérapeutes, 1 de masseurs-kiné,

1 de sages-femmes et 1 de techniciens en analyse biomédicale)

** Ce chiffre est très certainement sous-estimé, les diplômes délivrés par équivalence par les DDASS n'ayant pas été redressés.

Proportion de femmes parmi les diplômés (en %)

	1 987	1 992	1 995	1 998	1 999	2 000	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
NIVEAU V																				
Aides-soignants	...	88	87	88	88	89	91	90	91	91	91	91	90	90	91	90	90	90	90	90
Ambulanciers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	32	34	34	33	30	30	30	30	30
Auxiliaires de puériculture	100	100	99	99	99	99	99	99	99	97	99	99	99	99	99	99	98	98	99	99
NIVEAU IV																				
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	nr	nr	91	90	89	90
NIVEAU III																				
Techniciens en analyses bioméd.	81	80	72	...	77	77	78	82	79	84	83	74	79	77	77	78	75	65	78	77
Manipulateurs d'E.R.M.	69	50	73	61	62	63	71	70	62	67	63	63	61	61	61	60	62	66	66	64
Pédicures-podologues	73	74	70	56	57	53	59	61	67	65	69	65	61	66	60	64	63	63	67	62
Ergothérapeutes	84	89	87	78	79	81	86	88	90	91	91	90	89	87	90	91	86	84	86	87
Infirmiers diplômés d'État	91	89	88	85	85	85	88	89	88	88	88	88	87	86	85	86	86	85	84	85
Infirmiers de secteur psychiatrique	69	71	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Masseurs-kinésithérapeutes	52	47	51	48	48	46	51	53	57	59	59	59	59	57	57	56	52	55	55	53
Psychomotriciens	88	85	93	88	89	91	91	94	93	92	96	95	96	96	94	95	95	92	91	90
NIVEAU II																				
Sages-femmes	99	99	99	99	98	97	98	98	99	99	94	92	93	92	93	94	91	92	92	95
Formations complémentaires																				
Infirmiers-anesthésistes	74	70	68	63	63	73	66	60	63	64	64	63	68	67	67	64	68	67	64	63
Infirmiers de bloc opératoire	88	88	88	87	88	88	88	...	85	82	84	85	90	89	84	86	85	87	82	82
Puéricultrices	98	99	99	99	99	98	99	98	99	99	98	98	98	99	99	99	98	98	98	99
Cadres sages-femmes	100	100	100	100	100	100	96	100	100	96	100	100	93	97	100	...	...	...	...	...
Cadres de santé	...	...	...	80	80	82	81	80	81	81	81	81	81	81	83	82	81	84	82	84
Cadres infirmiers diplômés d'État	87	88	89	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Autres cadres paramédicaux	57	51	60	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total ECOLES DE LA SANTE	86	87	87	85	85	85	87	88	88	88	89	87	85	85	85	84	84	84	84	84

Source : DREES - Champ : France entière

PARTIE II - LES FORMATIONS RELEVANT DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Si l'enquête école permet de disposer d'informations sur les diplômes sous tutelle du Ministère en charge de la santé (partie 1), il est nécessaire de recourir à d'autres sources de données pour les formations qui relèvent du ministère chargé de l'Enseignement supérieur. C'est la Base Centrale de Pilotage (BCP) du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, entrepôt de données de référence du système éducatif français¹⁴ depuis le début des années 90, qui est mobilisée à cet effet dans cette seconde partie.

Champ des formations aux professions de santé non médicales relevant du ministère chargé de l'Enseignement supérieur

Le champ des formations aux professions de santé non médicales relevant du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et figurant dans *la BCP* comprend les formations suivantes, sachant que les métiers d'épithésistes et d'ocularistes sont accessibles après l'obtention du BTS prothésiste-orthésiste :

- Audioprothésistes (3 ans de formation) : au terme de leur formation, les étudiants diplômés obtiennent un diplôme d'état d'audioprothésiste.
- Diététiciens (2 ans de formation) : au terme de leur formation, les étudiants diplômés obtiennent un BTS diététique.
- Opticiens-lunetiers (2 ans de formation) : au terme de leur formation, les étudiants diplômés obtiennent un BTS opticien-lunetier.
- Orthophonistes (5 ans de formation) : au terme de leur formation, les étudiants diplômés obtiennent un certificat de capacité d'orthophoniste.
- Orthoptistes (3 ans de formation) : au terme de leur formation, les étudiants diplômés obtiennent un certificat de capacité d'orthoptiste.
- Podo-orthésistes (2 an de formation) : au terme de leur formation, les étudiants diplômés obtiennent un BTS podo-orthésiste.
- Prothésistes-orthésistes (2 an de formation) : au terme de leur formation, les étudiants diplômés obtiennent un BTS prothésiste-orthésiste.

¹⁴ La BCP est le fruit d'une collecte de statistiques exhaustives, stockées en vue de mettre à disposition un véritable outil d'aide à la décision : elle est principalement alimentée par les systèmes d'information de gestion des services académiques et par des enquêtes statistiques ; certaines informations proviennent également des universités, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, du ministère de la défense et du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, et plus généralement, de tout ministère menant des actions de formation. Elle comporte une cinquantaine de thèmes portant sur la démographie, les élèves, les étudiants, les apprentis, les résultats aux examens, les personnels, la formation continue...

Principaux résultats présentés

Cette deuxième partie présente les statistiques issues de la BCP pour l'année 2015.

Elle présente les statistiques relatives aux formations de santé au terme desquelles est délivré un diplôme de l'Éducation Nationale. Pour une partie de ces formations (diététicien, opticien, podo-orthésiste, prothésiste-orthésiste), le diplôme obtenu en fin de scolarité est un Brevet de technicien supérieur (BTS). Pour les autres formations (audioprothésiste, orthophoniste, orthophoniste, orthoptiste), qui sont dispensées à l'université dans le cadre des unités de formation et de recherche (UFR) de médecine et de pharmacie, le diplôme obtenu est un diplôme universitaire.

Les données relatives aux BTS présentes dans la BCP sont issues du Système d'information OCEAN (Organisation des concours et examens académiques et nationaux) géré par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Par souci de cohérence avec les résultats issus de l'enquête école, la numérotation des tableaux est la même que dans la première partie. Toutes les informations de l'enquête école n'étant pas disponibles dans ces sources, certains tableaux de la partie I ne sont pas disponibles ici et la numérotation des tableaux comporte donc des numéros manquants.

Elle se compose de trois sous parties :

- la première présente les statistiques formation par formation (2.1) ;
- la deuxième fournit des tableaux régionaux plus agrégés (2.2) ;
- la troisième fournit des tableaux chronologiques (2.3).

Précision sur les tableaux relatifs à chaque formation (2.1)

Formations aboutissant à l'obtention d'un Brevet de technicien supérieur (BTS)

• **Nombre d'inscrits en formations (tableau 1A) :**

Ce tableau présente le nombre d'inscrits à l'examen du BTS pour l'année considérée. L'inscription à l'examen s'effectuant seulement lors de la deuxième année de formation renvoie uniquement aux élèves inscrits en 2^e année de formation à l'examen du BTS.

• **Diplômés (tableau 1C) :**

Ce tableau présente le nombre d'admis et de présents à l'examen du BTS pour l'année considérée selon qu'ils ont ou non suivi une formation continue.

• **Catégorie des établissements (tableau 1E) :**

Ce tableau comptabilise les établissements où étaient scolarisés les candidats au BTS par catégorie d'établissement. Cette catégorisation a été réalisée à partir du « type de contrat » qui liait les établissements au Ministère de l'éducation nationale. Le contrat, au sens de la loi Debré, est l'acte juridique qui lie un établissement privé du premier ou du second degré au ministère de l'éducation nationale. Le contrat peut être simple ou d'association. En principe, les établissements du second degré sont liés par un contrat d'association. Celui-ci précise les divisions qui sont concernées par le contrat. Un établissement du second degré est considéré « sous contrat » dès lors qu'il comporte au moins une division sous contrat. Nous distinguons donc ici trois catégories d'établissements : les établissements publics, les établissements privés sous contrat d'association et les établissements hors contrat d'association.

• **Régime d'inscription des inscrits en formation (tableau 2) :**

Ce tableau présente la répartition des candidats au BTS par régime d'inscription, parmi cinq : scolaire, individuel, formation continue, apprentissage et enseignement à distance. Cette information résulte de la précision, par chaque élève dans le système d'application OCEAN, du régime dans lequel il considère être inscrit à l'examen. Dans un second temps, cette information est éventuellement corrigée en fonction du type d'établissement où l'élève prépare son BTS. Par exemple : un candidat peut se déclarer « individuel » alors qu'il vient d'un lycée. Dans ce cas, il sera redressé dans la catégorie « scolaire ».

• **Âge des inscrits en formation (tableau 3) :**

Ce tableau détaille la répartition des inscrits par tranche d'âge. Il s'agit de l'âge en années révolues au 31 décembre de l'année de la session du BTS. Il est calculé par différence entre l'année de la session et l'année de naissance. Par exemple, un candidat né en 1987, inscrit au BTS à la session 2007, est âgé de 20 ans au 31 décembre 2007.

• **Niveau d'études ou diplôme autorisant l'accès à la formation (tableau 5) :**

Ce tableau détaille la répartition des inscrits par niveau d'études ou diplôme permettant d'accéder à la formation.

• **Série de baccalauréat des bacheliers (tableau 6) :**

Ce tableau détaille les séries du baccalauréat général et technologique possédées par les candidats au BTS. Il ne comptabilise donc que les inscrits ayant obtenu un baccalauréat.

• **Origine sociale des inscrits en formation (tableau 8) :**

Ce tableau indique la répartition des candidats par profession ou catégorie socioprofessionnelle (PCS) du chef de famille (père ou mère) du candidat. Elle s'appuie sur la PCS du père du candidat, sauf si celle-ci n'est pas renseignée : dans ce cas, c'est la PCS de la mère du candidat qui est prise en compte. Aucun redressement n'a été effectué en cas de valeur manquante. Cette caractéristique est donc parfois non renseignée (ce cas est plus fréquent parmi les candidats les plus âgés).

Formations aboutissant à l'obtention d'un diplôme universitaire**• Nombre d'inscrits en formation (tableau 1A) :**

Ce tableau présente le nombre d'inscrits par nationalité, par sexe et par niveau dans la formation.

• Catégorie des établissements (tableau 1E) :

Ce tableau indique la répartition par statut juridique des établissements dispensant la formation considérée. L'enquête SISE couvrant uniquement le secteur public (à l'exception de 3 établissements qui ne disposent pas de formations en santé), les établissements recensés ici ont tous un statut d'établissement public.

• Régime d'inscription des inscrits en formation (tableau 2) :

Ce tableau présente la répartition des inscrits par régime sous lequel l'inscription à un diplôme a été effectuée : formation initiale traditionnelle, formation par apprentissage, formation continue ou reprise d'études non financée par un organisme public ou privé.

• Âge des inscrits en formation (tableau 3) :

Ce tableau présente la répartition par tranche d'âge des inscrits en formation. Il s'agit de l'âge révolu au 31 décembre de l'année de la rentrée universitaire.

• Série de baccalauréat des bacheliers (tableau 6) :

Ce tableau détaille la répartition des inscrits par série du baccalauréat général et technologique (ou équivalence) possédé par les inscrits en formation. Ce tableau prend en compte l'intégralité des étudiants inscrits à la formation.

• Origine sociale des inscrits en formation (tableau 8) :

Ce tableau détaille la répartition des inscrits par profession ou catégorie socioprofessionnelle (PCS) du parent référent ou tuteur de l'étudiant (père ou mère), désigné comme parent 1, et par catégorie socioprofessionnelle (PCS) du second parent référent de l'étudiant, désigné comme parent 2.

2.1 EFFECTIFS EN FORMATION EN 2015 ET DIPLÔMES

2015 AUDIO-PROTHESISTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Effectif Total			
		Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	94	86	180	1
	2 ^{ème}	67	73	140	2
	3 ^{ème}	64	77	141	1
	Total	225	236	461	4

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
6	0	0	6

TABLEAU 2 - RÉGIME D'INSCRIPTION DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Reprise d'études non financée sans convention	Formation continue hors contrat de professionnalisation	Formation initiale hors apprentissage	Total
Tous les étudiants	0,0	0,0	4,3	1,7	93,9	100
Effectifs répondants						461

TABLEAU 3 - ÂGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	19,4	8,5
20 - 22 ans	52,2	46,4
23 - 25 ans	17,2	30,6
26 - 30 ans	5,6	7,2
31 - 35 ans	3,3	3,3
36 - 40 ans	2,2	2,4
41 - 45 ans	0,0	1,1
46 - 50 ans	0,0	0,4
Plus de 50 ans	0,0	0,2
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	180	461

2015 AUDIO-PROTHESISTES

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,0	0,0
Série ES (B)	3,3	2,6
Série S (C, D, D', E)	96,7	95,2
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,7	0,7
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,1	0,7
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,0	0,0
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0	0,0
Série ST2S (SMS, F8)	0,0	0,0
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,0	0,0
Autre Baccalauréat professionnel	0,0	0,0
Equivalence/ Baccalauréat étranger	0,6	0,9
Non réponse	0,0	0,0
Total	103	100
Effectifs répondants	180	461

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents

	Inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du parent 1	du parent 2	du parent 1	du parent 2
Agriculteur	3,9	2,2	3,0	1,7
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	18,3	7,8	15,8	6,5
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	37,8	26,7	43,8	28,0
Profession intermédiaire	7,8	14,4	8,7	15,2
Employé	9,4	23,3	11,3	21,9
Ouvrier	4,4	0,6	3,3	2,2
Personne n'ayant jamais travaillé	0,6	0,6	0,2	0,9
Non réponse	17,8	24,4	13,9	23,6
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	180	180	461	461

2015 DIETETICIENS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Effectif Total			
	Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	2 708	292	3 000	77

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors formation continue	105	8	113
Nombre de reçus hors formation continue	43	3	46
Nombre de présentés après formation continue	1 953	181	2 134
Nombre de reçus après formation continue	1 082	82	1 164
Nombre total de présentés	2 058	189	2 247
Nombre total de reçus	1 125	85	1 210

TABLEAU 1E - CATEGORIE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé sous contrat d'association	Privé hors contrat d'association	Sans objet	Total
100	11	80	80	271

TABLEAU 2 - REGIME D'INSCRIPTION DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Apprentissage	Enseignement à distance	Formation continue	Individuel	Scolaire	Total
Tous les étudiants	0,6	26,2	5,4	22,2	45,7	100
Effectifs répondants						3 000

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,6
20 - 22 ans	40,2
23 - 25 ans	23,9
26 - 30 ans	13,7
31 - 35 ans	6,0
36 - 40 ans	5,4
41 - 45 ans	4,9
46 - 50 ans	3,2
Plus de 50 ans	2,2
Non réponse	0,0
Total	100
Effectifs répondants	3 000

2015 DIETETICIENS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Tous les étudiants
Baccalauréat général	56,3
Baccalauréat professionnel	2,4
Baccalauréat technologique	27,8
Baccalauréat technologique agricole	1,2
Brevet de technicien	2,9
Brevet d'études professionnelles	0,1
Brevet professionnel	0,7
Autre diplôme de niveau IV	2,0
Certificat d'aptitude professionnelles (CAP)	0,2
Non réponse	6,4
Total	100
Effectifs répondants	3 000

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Tous les étudiants
Série L (A)	7,7
Série ES (B)	14,1
Série S (C, D, D', E)	42,4
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,7
Série STL (F5, F6, F7, F7')	4,8
Série STMG (STG, STT, G, H)	5,5
Séries STAV (STPA, STAE)	1,3
Série ST2S (SMS, F8)	20,2
Série Hôtellerie	0,5
Série TMD (F11, F11')	0,0
Baccalauréat professionnel	2,8
Equivalence/ Baccalauréat étranger	0,0
Non réponse	0,0
Total	100
Effectifs répondants	2 630

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale du tuteur légal

	Tous les étudiants
Agriculteur	2,1
Artisan, commerçant et chef	14,1
Cadre et profession intellectuelle	28,1
Profession intermédiaire	7,4
Employé	16,6
Ouvrier	13,1
Personne n'ayant jamais travaillé	0,1
Non réponse	18,4
Total	100
Effectifs répondants	3 000

2015 OPTICIENS-LUNETIERS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Effectif Total			
	Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	1 979	1 018	2 997	74

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors formation continue	322	172	494
Nombre de reçus hors formation continue	202	92	294
Nombre de présentés après formation continue	1 769	991	2 760
Nombre de reçus après formation continue	1 174	589	1 763
Nombre total de présentés	2 091	1 163	3 254
Nombre total de reçus	1 376	681	2 057

TABLEAU 1E - CATEGORIE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé sous contrat d'association	Privé hors contrat d'association	Sans objet	Total
29	10	45	69	153

TABLEAU 2 - REGIME D'INSCRIPTION DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Apprentissage	Enseignement à distance	Formation continue	Individuel	Scolaire	Total
Tous les étudiants	17,4	0,7	13,5	14,7	53,6	100
Effectifs répondants						2 997

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,7
20 - 22 ans	54,8
23 - 25 ans	27,7
26 - 30 ans	10,0
31 - 35 ans	2,7
36 - 40 ans	1,6
41 - 45 ans	1,5
46 - 50 ans	0,8
Plus de 50 ans	0,3
Non réponse	0,0
Total	100
Effectifs répondants	2 997

2015 OPTICIENS-LUNETIERS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Tous les étudiants
Baccalauréat général	59,7
Baccalauréat professionnel	11,5
Baccalauréat technologique	18,4
Baccalauréat technologique agricole	0,1
Brevet de technicien	0,9
Brevet d'études professionnelles	1,1
Brevet professionnel	0,2
Autre diplôme de niveau IV	1,5
Certificat d'aptitude professionnelles (CAP)	0,2
Non réponse	6,3
Total	100
Effectifs répondants	2 997

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Tous les étudiants
Série L (A)	1,1
Série ES (B)	10,9
Série S (C, D, D', E)	54,6
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	4,8
Série STL (F5, F6, F7, F7')	6,4
Série STMG (STG, STT, G, H)	3,8
Séries STAV (STPA, STAE)	0,1
Série ST2S (SMS, F8)	5,5
Série Hôtellerie	0,1
Série TMD (F11, F11')	0,0
Baccalauréat professionnel	12,8
Equivalence/ Baccalauréat étranger	0,0
Non réponse	0,0
Total	100
Effectifs répondants	2 689

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale du tuteur légal

	Tous les étudiants
Agriculteur	3,2
Artisan, commerçant et chef	14,6
Cadre et profession intellectuelle	25,7
Profession intermédiaire	10,3
Employé	16,8
Ouvrier	12,9
Personne n'ayant jamais travaillé	0,0
Non réponse	16,4
Total	100
Effectifs répondants	2 997

2015 ORTHOPHONISTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Effectif Total			
		Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	825	25	850	3
	2 ^{ème}	724	24	748	5
	3 ^{ème}	753	26	779	5
	4 ^{ème}	775	23	798	5
	Total	3 077	98	3 175	18

TABLEAU 1E - CATEGORIE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
18	0	0	18

TABLEAU 2 - REGIME D'INSCRIPTION DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Reprise d'études non financée sans convention	Formation continue hors contrat de professionnalisation	Formation initiale hors apprentissage	Total
Tous les étudiants	0,0	0,0	5,5	2,9	91,6	100
Effectifs répondants						3 175

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	31,1	9,7
20 - 22 ans	45,6	47,8
23 - 25 ans	7,9	22,5
26 - 30 ans	4,2	7,7
31 - 35 ans	3,8	4,0
36 - 40 ans	4,9	4,5
41 - 45 ans	1,5	2,6
46 - 50 ans	0,8	1,0
Plus de 50 ans	0,1	0,2
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	850	3 175

2015 ORTHOPHONISTES

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	21,1	22,7
Série ES (B)	24,9	24,1
Série S (C, D, D', E)	52,6	51,5
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,2	0,1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0,2	0,1
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,1	0,3
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0	0,0
Série ST2S (SMS, F8)	0,5	0,4
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,1	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,0	0,0
Autre Baccalauréat professionnel	0,0	0,0
Equivalence/ Baccalauréat étranger	0,2	0,6
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	850	3 175

2015 ORTHOPHONISTES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents

	Inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du parent 1	du parent 2	du parent 1	du parent 2
Agriculteur	1,9	0,8	2,2	1,0
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	7,4	3,2	7,7	3,8
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	46,4	32,6	47,0	31,6
Profession intermédiaire	10,5	17,3	12,8	19,7
Employé	12,8	18,0	11,7	16,9
Ouvrier	3,2	1,8	3,6	2,0
Personne n'ayant jamais travaillé	0,1	0,6	0,0	0,3
Non réponse	17,8	25,8	15,0	24,6
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	850	850	3 175	3 175

2015 ORTHOPTISTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Effectif Total			
		Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	434	92	526	10
	2 ^{ème}	264	55	319	2
	3 ^{ème}	241	36	277	1
	Total	939	183	1 122	13

TABLEAU 1E - CATEGORIE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
14	0	0	14

TABLEAU 2 - REGIME D'INSCRIPTION DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Reprise d'études non financée sans convention	Formation continue hors contrat de professionnalisation	Formation initiale hors apprentissage	Total
Tous les étudiants	0,0	0,1	1,9	2,2	95,8	100
Effectifs répondants						1 122

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	33,8	17,5
20 - 22 ans	51,5	57,7
23 - 25 ans	8,2	16,3
26 - 30 ans	3,0	3,9
31 - 35 ans	1,9	2,2
36 - 40 ans	0,4	0,9
41 - 45 ans	1,0	1,1
46 - 50 ans	0,2	0,4
Plus de 50 ans	0,0	0,1
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	526	1 122

2015 ORTHOPTISTES

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,6	0,6
Série ES (B)	5,3	4,8
Série S (C, D, D', E)	88,4	89,3
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,8	0,8
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,3	1,7
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,6	0,4
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0	0,0
Série ST2S (SMS, F8)	1,3	1,4
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,0	0,0
Autre Baccalauréat professionnel	0,4	0,3
Equivalence/ Baccalauréat étranger	1,3	0,6
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	526	1 122

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents

	Inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du parent 1	du parent 2	du parent 1	du parent 2
Agriculteur	3,8	2,1	2,9	1,7
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,4	6,1	10,9	6,7
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	31,2	23,0	35,7	24,5
Profession intermédiaire	11,4	16,2	12,5	17,0
Employé	14,3	21,5	13,9	20,5
Ouvrier	9,1	4,6	7,6	3,9
Personne n'ayant jamais travaillé	0,4	0,6	0,3	0,4
Non réponse	18,4	26,0	16,3	25,2
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	526	526	1 122	1 122

2015 PODO-ORTHESISTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Effectif Total			
	Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	26	16	42	2

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors formation continue	22	14	36
Nombre de reçus hors formation continue	21	11	32
Nombre de présentés après formation continue	0	0	0
Nombre de reçus après formation continue	0	0	0
Nombre total de présentés	22	14	36
Nombre total de reçus	21	11	32

TABLEAU 1E - CATEGORIE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé sous contrat d'association	Privé hors contrat d'association	Sans objet	Total
1	1	0	4	6

TABLEAU 2 - REGIME D'INSCRIPTION DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Apprentissage	Enseignement à distance	Formation continue	Individuel	Scolaire	Total
Tous les étudiants	0,0	0,0	4,8	9,5	85,7	100
Effectifs répondants						42

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,0
20 - 22 ans	47,6
23 - 25 ans	26,2
26 - 30 ans	16,7
31 - 35 ans	7,1
36 - 40 ans	2,4
41 - 45 ans	0,0
46 - 50 ans	0,0
Plus de 50 ans	0,0
Non réponse	0,0
Total	100
Effectifs répondants	42

2015 PODO-ORTHESISTES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Tous les étudiants
Baccalauréat général	57,1
Baccalauréat professionnel	4,8
Baccalauréat technologique	23,8
Baccalauréat technologique agricole	0,0
Brevet de technicien	2,4
Brevet d'études professionnelles	0,0
Brevet professionnel	0,0
Autre diplôme de niveau IV	4,8
Certificat d'aptitude professionnelles (CAP)	0,0
Non réponse	7,1
Total	100
Effectifs répondants	42

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Tous les étudiants
Série L (A)	2,8
Série ES (B)	13,9
Série S (C, D, D', E)	50,0
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	11,1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	2,8
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,0
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0
Série ST2S (SMS, F8)	13,9
Série Hôtellerie	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0
Baccalauréat professionnel	5,6
Equivalence/ Baccalauréat étranger	0,0
Non réponse	0,0
Total	100
Effectifs répondants	36

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale du tuteur légal

	Tous les étudiants
Agriculteur	7,1
Artisan, commerçant et chef	21,4
Cadre et profession intellectuelle	31,0
Profession intermédiaire	2,4
Employé	16,7
Ouvrier	11,9
Personne n'ayant jamais travaillé	0,0
Non réponse	9,5
Total	100
Effectifs répondants	42

2015 PROTHESISTES-ORTHESISTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Effectif Total			
	Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	46	52	98	1

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors formation continue	40	39	79
Nombre de reçus hors formation continue	35	24	59
Nombre de présentés après formation continue	0	3	3
Nombre de reçus après formation continue	0	3	3
Nombre total de présentés	40	42	82
Nombre total de reçus	35	27	62

TABLEAU 1E - CATEGORIE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé sous contrat d'association	Privé hors contrat d'association	Sans objet	Total
3	2	0	4	9

TABLEAU 2 - REGIME D'INSCRIPTION DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Apprentissage	Enseignement à distance	Formation continue	Individuel	Scolaire	Total
Tous les étudiants	26,5	0,0	5,1	9,2	59,2	100
Effectifs répondants						98

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,0
20 - 22 ans	37,8
23 - 25 ans	44,9
26 - 30 ans	10,2
31 - 35 ans	6,1
36 - 40 ans	1,0
41 - 45 ans	0,0
46 - 50 ans	0,0
Plus de 50 ans	0,0
Non réponse	0,0
Total	100
Effectifs répondants	98

2015 PROTHESISTES-ORTHESISTES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Tous les étudiants
Baccalauréat général	65,3
Baccalauréat professionnel	1,0
Baccalauréat technologique	20,4
Baccalauréat technologique agricole	0,0
Brevet de technicien	3,1
Brevet d'études professionnelles	0,0
Brevet professionnel	1,0
Autre diplôme de niveau IV	8,2
Certificat d'aptitude professionnelles (CAP)	0,0
Non réponse	1,0
Total	100
Effectifs répondants	98

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Tous les étudiants
Série L (A)	1,2
Série ES (B)	2,4
Série S (C, D, D', E)	71,8
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	11,8
Série STL (F5, F6, F7, F7')	5,9
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,0
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0
Série ST2S (SMS, F8)	5,9
Série Hôtellerie	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0
Baccalauréat professionnel	1,2
Equivalence/ Baccalauréat étranger	0,0
Non réponse	0,0
Total	100
Effectifs répondants	85

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale du tuteur légal

	Tous les étudiants
Agriculteur	1,0
Artisan, commerçant et chef	14,3
Cadre et profession intellectuelle	28,6
Profession intermédiaire	12,2
Employé	16,3
Ouvrier	11,2
Personne n'ayant jamais travaillé	0,0
Non réponse	16,3
Total	100
Effectifs répondants	98

2.2 TABLEAUX RÉGIONAUX

Nombre de centres de formation en 2015

	Audio- prothésistes	Dietéticiens	Opticiens- lunetiers	Orthophonist es	Orthoptistes	Podo- orthésistes	Prothésistes- orthésistes	Total
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	1	35	16	1	2	3	1	59
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	0	11	8	1	0	0	0	20
BRETAGNE	1	15	7	0	1	0	0	24
CENTRE-VAL DE LOIRE	0	10	7	1	1	0	0	19
CORSE	0	3	1	0	0	0	0	4
GRAND-EST	1	23	17	2	1	0	0	44
HAUTS-DE-FRANCE	0	19	14	2	2	0	0	37
ILE-DE-FRANCE	0	34	22	1	2	2	2	63
NORMANDIE	0	14	10	2	0	0	0	26
NOUVELLE-AQUITAINE	1	26	13	3	1	0	0	44
OCCITANIE	2	35	18	2	2	1	4	64
PAYS DE LA LOIRE	0	15	7	1	1	0	1	25
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	0	20	8	2	1	0	0	31
FRANCE METROPOLITAINE	6	260	148	18	14	6	8	460
ANTILLES-GUYANE	0	7	3	0	0	0	1	11
REUNION-MAYOTTE	0	4	2	0	0	0	0	6
FRANCE ENTIERE	6	271	153	18	14	6	9	477

Nombre d'inscrits en 2015

	Audio-prothésistes	Dietéticiens	Opticiens-lunetiers	Orthophonistes	Orthoptistes	Podo-orthésistes	Prothésistes-orthésistes	Total
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	148	369	345	381	145	16	17	1 421
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	0	57	159	96	0	0	0	312
BRETAGNE	88	104	106	0	30	0	0	328
CENTRE-VAL DE LOIRE	0	31	37	139	27	0	0	234
CORSE	0	16	2	0	0	0	0	18
GRAND-EST	63	148	260	284	66	0	0	821
HAUTS-DE-FRANCE	0	329	266	560	98	0	0	1 253
ILE-DE-FRANCE	0	728	801	483	471	25	33	2 541
NORMANDIE	0	75	113	180	0	0	0	368
NOUVELLE-AQUITAINE	29	242	190	293	46	0	0	800
OCCITANIE	133	381	267	284	141	1	32	1 239
PAYS DE LA LOIRE	0	140	252	178	43	0	15	628
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	0	301	147	297	55	0	0	800
FRANCE METROPOLITAINE	461	2 921	2 945	3 175	1 122	42	97	10 763
ANTILLES-GUYANE	0	46	15	0	0	0	1	62
REUNION-MAYOTTE	0	33	37	0	0	0	0	70
FRANCE ENTIERE	461	3 000	2 997	3 175	1 122	42	98	10 895

2.3 TABLEAUX CHRONOLOGIQUES

Nombre total d'inscrits par année

	Année de rentrée													
	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
Formations aboutissant à l'obtention d'un Brevet de technicien supérieur (BTS)	3 208	3 496	3 965	4 298	4 810	5 368	5 949	6 185	6 439	6 420	6 719	6 365	6 412	6 137
Diététiciens	852	1 161	1 501	1 689	1 889	2 146	2 292	2 394	2 611	2 791	2 884	2 866	2 913	3 000
Opticiens-lunetiers	2 231	2 229	2 350	2 504	2 813	3 136	3 555	3 685	3 715	3 515	3 731	3 381	3 381	2 997
Podo-orthésistes	36	36	33	34	29	32	42	35	42	34	28	34	36	42
Prothésistes-orthésistes	89	70	81	71	79	54	60	71	71	80	76	84	82	98
Formations aboutissant à l'obtention d'un diplôme universitaire	2 686	2 869	3 102	3 306	3 540	3 743	3 895	4 161	4 199	4 299	4 466	4 469	4 680	4 758
Audio-prothésistes	264	317	335	321	332	331	333	336	334	335	352	392	425	461
Orthophonistes	2 021	2 146	2 312	2 439	2 626	2 780	2 890	2 971	2 980	3 023	3 073	3 064	3 112	3 175
Orthoptistes	401	406	455	546	582	632	672	854	885	941	1 041	1 013	1 143	1 122
Total	5 894	6 365	7 067	7 604	8 350	9 111	9 844	10 346	10 638	10 719	11 185	10 834	11 092	10 895

Source : SIES, Base Centrale de Pilotage, traitement DREES - Champ : France entière

Nombre total de diplômés par année

	Année de délivrance												
	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
Formations aboutissant à l'obtention d'un Brevet de technicien supérieur (BTS)	1 581	1 685	1 845	1 892	2 251	2 729	3 051	3 064	3 535	3 198	3 514	3 119	3 361
Diététiciens	334	424	535	582	576	807	835	847	954	1 048	1 013	1 045	1 210
Opticiens-lunetiers	1 168	1 191	1 243	1 243	1 596	1 867	2 141	2 141	2 484	2 050	2 410	1 970	2 057
Podo-orthésistes	24	28	23	23	21	18	34	25	35	30	25	29	32
Prothésistes-orthésistes	55	42	44	44	58	37	41	51	62	70	66	75	62

Source : SIES, Base Centrale de Pilotage, traitement DREES - Champ : France entière

Proportion de femmes parmi les diplômés (en %)

	Année de délivrance												
	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
Formations aboutissant à l'obtention d'un Brevet de technicien supérieur (BTS)	67	69	69	69	67	68	68	69	72	71	72	72	76
Dététiciens	93	95	95	95	95	95	95	95	94	94	93	92	93
Opticiens-lunetiers	53	52	36	36	47	54	59	55	48	61	59	49	56
Podo-orthésistes	63	68	43	39	62	50	50	52	60	53	64	66	66
Prothésistes-orthésistes	60	60	59	58	57	58	57	59	64	60	64	63	67

Source : SIES, Base Centrale de Pilotage, traitement DREES - Champ : France entière

■ ANNEXE – TABLEAUX AGRÉGÉS ET MODÈLE DE QUESTIONNAIRES REMPLI PAR LES ÉTUDIANTS

Annexe 1 - Tableaux agrégés renseignés directement sur le site par les établissements

TABLEAU 1 : Diplômés délivrés à l'année N

Epreuves débutant entre le 1er janvier et le 31 juillet

			Hommes	Femmes	Total
			A	B	C
Présentés et reçus hors VAE	Nombre de présentés	1			
	Nombre de reçus	2			
Présentés et reçus après VAE puis parcours de formation	Nombre de présentés	3			
	Nombre de reçus	4			
Total présentés et reçus	Nombre de présentés	5			
	Nombre de reçus	6			

Les étudiants ayant obtenu leur diplôme aux sessions de rattrapage doivent être comptabilisés

Epreuves débutant entre le 1er août et le 31 décembre

			Hommes	Femmes	Total
			A	B	C
Présentés et reçus hors VAE	Nombre de présentés	7			
	Nombre de reçus	8			
Présentés et reçus après VAE puis parcours de formation	Nombre de présentés	9			
	Nombre de reçus	10			
Total présentés et reçus	Nombre de présentés	11			
	Nombre de reçus	12			

Les étudiants ayant obtenu leur diplôme aux sessions de rattrapage doivent être comptabilisés

TABLEAU 2 : Nombre d'étudiants ayant effectué une rentrée à l'année N

Session débutant entre le 1er janvier et le 31 juillet

Effectif total	Années d'études dans la formation		Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
			A	B	C	D
	1ère année	1				
	2ème année	2				
	3ème année	3				
	4ème année	4				
	Total	5				

			Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
			A	B	C	D
Dont Allègement de scolarité	VAE	6				
	Hors VAE	7				

			Effectif total		
			Hommes	Femmes	Total
			A	B	C
Dont nouveaux inscrits		8			

Session débutant entre le 1er août et le 31 décembre

Effectif total	Années d'études dans la formation		Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
			A	B	C	D
	1ère année	9				
	2ème année	10				
	3ème année	11				
	4ème année	12				
	Total	13				

			Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
			A	B	C	D
Dont Allègement de scolarité	VAE	14				
	Hors VAE	15				

			Effectif total		
			Hommes	Femmes	Total
			A	B	C
Dont nouveaux inscrits		16			

Tableau 3 : Sélection à l'entrée à l'année N

Epreuves de sélection débutant entre le 1er janvier et le 31 juillet

		Hommes A	Femmes B	Total C
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection pour entrer en formation *	1			
Nombre de candidats ayant été admis en formation suite à cette sélection	2			
Nombre de places qui étaient offertes aux candidats passant ces épreuves de sélection	3			

* Les candidats ayant déposé un dossier de sélection doivent être comptabilisés

Epreuves de sélection débutant entre le 1er août et le 31 décembre

		Hommes A	Femmes B	Total C
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection pour entrer en formation *	4			
Nombre de candidats ayant été admis en formation suite à cette sélection	5			
Nombre de places qui étaient offertes aux candidats passant ces épreuves de sélection	6			

* Les candidats ayant déposé un dossier de sélection doivent être comptabilisés

Les épreuves de sélection pour entrer dans votre formation sont-elles communes à d'autres formations?

D1 ☒ Oui ☐ Non

Si oui, indiquez la liste des établissements qui partagent les épreuves de sélection avec la vôtre :

D2

Tableau 4 : Nombre d'interruption de scolarité à l'année N

Vous devez renseigner le tableau des interruptions de scolarité. Si vous n'en avez pas, veuillez mettre des 0.

Interruptions entre le 1er janvier et le 31 juillet

Nombre d'élèves ayant interrompu* leur scolarité (par année d'études)		Effectif total		
		Hommes	Femmes	Total
		A	B	C
1ère année	1			
2ème année	2			
3ème année	3			
4ème année	4			
Total	5			

Interruptions entre le 1er août et le 31 décembre

Nombre d'élèves ayant interrompu* leur scolarité (par année d'études)		Effectif total		
		Hommes	Femmes	Total
		A	B	C
1ère année	6			
2ème année	7			
3ème année	8			
4ème année	9			
Total	10			

*hors élèves ayant annoncé un report de scolarité

Annexe 2a - Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de base

FICHE INDIVIDUELLE A FAIRE COMPLETER PAR L'ETUDIANT
Formation aux professions sanitaires

Ministère des finances et des comptes publics
Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
Ministère du travail, de l'emploi de la formation professionnelle et du dialogue social

Ecole / Institut de formation :			
Formation :			
Mois et année de la rentrée actuelle		Mois	Année
			2015

Nom Prénoms	
-------------	--

QUESTIONS CONCERNANT TOUS LES ETUDIANTS AYANT EFFECTUE UNE RENTREE SCOLAIRE EN 2015

Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA Ce numéro est précisé sur votre relevé de notes au baccalauréat (B.E.A.) ou sur votre ancienne carte d'étudiant (I.N.E.).	
---	--

Année de formation	☐ 1- 1ère année ☐ 2- 2ème année ☐ 3- 3ème année ☐ 4- 4ème année	Redoublant en 2015	OUI ☐ NON ☐
--------------------	--	--------------------	---

Mois et année de la 1ère entrée dans la formation suivie actuellement	Mois	Année

Sexe	☐ Féminin ☐ Masculin	Nationalité	☐ Française ☐ Union Européenne ☐ Autre	Année de naissance	
------	---	-------------	---	--------------------	----------------------

Quel est votre statut actuellement ?	(cochez une seule case)
☐ 1- Etudiant / élève sans autre statut ☐ 2- Apprenti ☐ 3- Salarié du privé ou Congé Individuel de Formation (CIF) ☐ 4- Agent de la Fonction Publique (titulaire, contractuel ou vacataire) ou Congé de Formation Professionnelle (CFP) ☐ 5- Demandeur d'emploi	

De quelles prises en charge financières bénéficiez-vous ?	(cochez 2 cases au maximum)
☐ 1- Aucune aide financière ☐ 2- Etudiants : bourse ou autre aide financière du Conseil Régional ☐ 3- Etudiants : bourse d'un Conseil Départemental (ex Conseil Général) ou d'un autre organisme ☐ 4- Contrat d'apprentissage ☐ 5- Salariés du privé : contrat de professionnalisation ☐ 6- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : contrat aidé ☐ 7- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : formation continue ☐ 8- Salariés de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle ☐ 9- Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle ☐ 10- Demandeurs d'emploi (qui bénéficient indemnité chômage/allocation de retour à l'emploi/allocation formation) ☐ 11- Allocations d'études (pour les formations en soins infirmiers, en masso-kinésithérapie ou de manipulateur d'électroradiologie médicale) ☐ 12- Autre prise en charge ☐ 13- Demande de prise en charge en cours	

Nom de l'organisme qui vous a versé l'aide financière principale (si vous bénéficiez d'au moins une aide financière)

--

Votre situation à l'entrée en formation vous a-t-elle permis de bénéficier d'une :

Dispense partielle de formation suite à VAE ?	OUI ☐	NON ☐
Dispense partielle de formation hors VAE ?	OUI ☐	NON ☐

(y compris allègement en 1^{ère} année ou entrée directe en 2^{ème} ou 3^{ème} année par exemple)

QUESTIONS NE CONCERNANT QUE LES NOUVEAUX INSCRITS EN 2015

Code du département d'habitation 12 mois avant la formation¹Code du département d'habitation à la fin des études secondaires (collège ou lycée)¹¹ Corse : 2A ou 2B,

Départements d'outre-mer : 9A pour Guadeloupe, 9B pour Martinique, 9C pour Guyane, 9D pour Réunion, 9F pour Mayotte

Autres territoires d'outre-mer : 97 pour Saint-Pierre Miquelon et 98 Afrique et terres australes, Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie
99 pour étranger

Avez-vous interrompu vos études pendant plus d'un an pour exercer une activité rémunérée

OUI ☐NON ☐Professions de vos parents (ou tuteur) lorsque vous étiez au collège²² Attention : il s'agit de la dernière profession exercée pour les parents retraités, décédés ou en recherche d'emploi.
Cette donnée sociologique nous est très précieuse pour étudier les transformations des filières du sanitaire et social et de nombreux chercheurs dans ce domaine attendent de pouvoir l'analyser.

Elle nous est utile même dans le cas où vous êtes marié(e) ou bien êtes vous-même devenu(e) parent.

Cocher une seule case par colonne, en vous référant au tableau des professions ci-dessous

Père

- ☐ 1- Agriculteur
- ☐ 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
- ☐ 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur
- ☐ 4- Profession intermédiaire
- ☐ 5- Employé
- ☐ 6- Ouvrier
- ☐ 7- Inactif (n'a jamais travaillé)

Mère

- ☐ 1- Agriculteur
- ☐ 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
- ☐ 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur
- ☐ 4- Profession intermédiaire
- ☐ 5- Employé
- ☐ 6- Ouvrier
- ☐ 7- Inactif (n'a jamais travaillé)

Tuteur

- ☐ 1- Agriculteur
- ☐ 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
- ☐ 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur
- ☐ 4- Profession intermédiaire
- ☐ 5- Employé
- ☐ 6- Ouvrier
- ☐ 7- Inactif (n'a jamais travaillé)

Tableau des professions :

Liste détaillée	Liste simplifiée	Code
Agriculteur exploitant	Agriculteur	1
Artisan Commerçant et assimilé Chef d'entreprise de dix salariés ou plus	Artisan, commerçant et chef d'entreprise	2
Profession libérale Cadre de la fonction publique Professeur et assimilé Profession information, arts, spectacles Cadre administratif et commercial d'entreprise (1) Ingénieur- cadre technique d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle du supérieur	3
Instituteur et assimilé Profession intermédiaire santé-travail social (2) Clergé, religieux Profession intermédiaire adm.-commerce-entr, Technicien Contremaître, Agent de maîtrise	Profession intermédiaire	4
Employé civil-Agent service fonction publique (3) Policier et militaire Employé administratif d'entreprise (4) Employé de commerce (5) Person. service direct aux particuliers (6)	Employé	5
Ouvrier qualifié Ouvrier non qualifié Ouvrier agricole	Ouvrier	6
Père (ou mère) n'ayant jamais travaillé	Inactif	7

(1) Cadre chargé d'études économiques, du recrutement, de la formation, de gestion courante des services financiers, chef de produit, cadre de banque, d'assurance...

(2) Infirmier, puéricultrice, sage-femme, rééducateur, préparateur en pharmacie, assistante sociale, éducateur, conseiller familial...

(3) Agent de la Poste, des impôts, du Trésor, des Douanes, aide soignant, agent de service hospitalier...

(4) Secrétaire, dactylo, opératrice de saisie, standardiste, employé de service comptable, financier ou juridique, employé de banque, d'assurance, hôtesse d'accueil...

(5) Vendeur en gros de biens d'équipements, en alimentation, en ameublement, photos, employé de libre service, caissier de magasin, pompiste...

(6) Employé dans la restauration, coiffeur, esthéticien, assistante maternelle, employé de maison, gardien d'immeuble, technicien de l'intervention sociale et familiale...

Situation principale avant la première entrée dans l'établissement de formation
<i>(cochez une seule case)</i>
☐ 0- Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement ☐ 1- Etudes secondaires (niveau inférieur ou égal au baccalauréat) ☐ 2- Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle ☐ 3- Première année d'études de santé en Faculté de médecine ☐ 4- Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle) ☐ 5- Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social ☐ 6- Emploi dans un autre secteur ☐ 7- Suivi de la même formation dans un autre établissement ☐ 8- Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification ☐ 9- Chômage ☐ 10- Inactivité liée à la maladie ou à la maternité ☐ 11- Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant, ...)

Niveau d'études (jusqu'au bac) ou diplôme le plus élevé (à partir du bac) lors de l'accès à la formation
<i>(cochez une seule case)</i>
☐ 1- Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e ☐ 2a- BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme) ☐ 2b- BEPA services aux personnes ☐ 2c- BEPC (niveau ou diplôme) ☐ 3- Autres BEP, CAP ou fin 2nde ou 1ère ☐ 4- Niveau fin terminale ☐ 6- Baccalauréat ☐ 8- Equivalence Baccalauréat (DAEU...) ou titre/diplôme de niveau IV ☐ 9- BTS ☐ 10- DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel ☐ 11- DEUG, DEUST (L2) ☐ 12- LICENCE (L3) ☐ 13- MASTER 1 / MAÎTRISE ☐ 14- MASTER 2 / DESS, DEA ☐ 15- DOCTORAT

Série de baccalauréat	Diplôme professionnel du secteur sanitaire ou social déjà obtenu
<i>(cochez une seule case)</i>	<i>(cochez une seule case)</i>
☐ 1- Série L (A) ☐ 2- Série ES (B) ☐ 3- Série S (C, D, D', E) ☐ 4- Série STI2D et STD2A (F1A, F1E, F2, F3, F4, F8, F10A&B, F12) ☐ 5- Série STL (F5, F6, F7, F7') ☐ 6- Série STMG (STG, STT, G, H) ☐ 7- Série STAV (STPA, STAE) ☐ 8- Série ST2S (SMS, F8) ☐ 9- Série Hôtellerie ☐ 10- Séries TMD (F11, F11') ☐ 11- Baccalauréat professionnel ASSP, ou SAPAT ☐ 12- Autre baccalauréat professionnel ☐ 13- Baccalauréat étranger	☐ 1- Aucun diplôme sanitaire ou social ☐ 2- Diplôme du secteur social ou médico-social ☐ 3- Ambulancier ☐ 4- Infirmier ☐ 5- Sage-femme ☐ 6- Masseur-kinésithérapeute ☐ 7- Technicien de laboratoire médical ☐ 8- Aide-soignant ☐ 9- Pédicure-podologue ☐ 10- Manipulateur d'électroradiologie médicale ☐ 11- Ergothérapeute ☐ 12- Psychomotricien ☐ 13- Auxiliaire de puériculture ☐ 14- Préparateur en pharmacie hospitalière ☐ 15- Autre diplôme sanitaire
Année d'obtention du baccalauréat	

A REMPLIR PAR L'ETABLISSEMENT

Sorti de la formation en 2015 en ayant obtenu le diplôme

OUI ☐NON ☐

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recenser les étudiants inscrits dans les formations du secteur sanitaire. Les destinataires des données sont : votre établissement de formation, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Ministères des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, des finances et des comptes publics, le ministère chargé du travail et de l'emploi, le ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 8 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre direction. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Annexe 2b - Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de spécialité

FICHE INDIVIDUELLE A FAIRE COMPLETER PAR L'ETUDIANT			
Infirmiers anesthésistes Infirmiers de bloc opératoire Puéricultrices Cadres de santé			
Ministère des finances et des comptes publics Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes Ministère du travail, de l'emploi de la formation professionnelle et du dialogue social			
Ecole / Institut de formation :			
Formation :			
Mois et année de la rentrée actuelle		Mois	Année 2015
Nom Prénoms			
QUESTIONS CONCERNANT TOUS LES ETUDIANTS AYANT EFFECTUE UNE RENTREE SCOLAIRE EN 2015			
Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA Ce numéro est précisé sur votre relevé de notes au baccalauréat (B.E.A.) ou sur votre ancienne carte d'étudiant (I.N.E.). 			
Année de formation		Redoublant en 2015	
☐ 1- 1ère année ☐ 2- 2ème année		OUI ☐ NON ☐	
Mois et année de la 1ère entrée dans la formation suivie actuellement		Mois	Année
Sexe	Nationalité	Année de naissance	
☐ Féminin ☐ Masculin	☐ Française ☐ Union Européenne ☐ Autre		
Quel est votre statut actuellement ? <i>(cochez une seule case)</i>			
☐ 1- Etudiant / élève sans autre statut ☐ 2- Apprenti ☐ 3- Salarier du privé ou Congé Individuel de Formation (CIF) ☐ 4- Agent de la Fonction Publique (titulaire, contractuel ou vacataire) ou Congé de Formation Professionnelle (CFP) ☐ 5- Demandeur d'emploi			
De quelles prises en charge financières bénéficiez-vous ? <i>(cochez 2 cases au maximum)</i>			
☐ 1- Aucune aide financière ☐ 2- Etudiants : bourse ou autre aide financière du Conseil Régional ☐ 3- Etudiants : bourse d'un Conseil Départemental (ex Conseil Général) ou d'un autre organisme ☐ 4- Contrat d'apprentissage ☐ 5- Salarier du privé : contrat de professionnalisation ☐ 6- Salarier du privé ou agents de la Fonction Publique : contrat aidé ☐ 7- Salarier du privé ou agents de la Fonction Publique : formation continue ☐ 8- Salarier de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle ☐ 9- Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle ☐ 10- Demandeurs d'emploi (qui bénéficient indemnité chômage/allocation de retour à l'emploi/allocation formation) ☐ 11- Autre prise en charge ☐ 12- Demande de prise en charge en cours			
Nom de l'organisme qui vous a versé l'aide financière principale <i>(si vous bénéficiez d'au moins une aide financière)</i> 			
Votre situation à l'entrée en formation vous a-t-elle permis de bénéficier d'une :			
Dispense partielle de formation suite à VAE ?		OUI ☐	NON ☐
Dispense partielle de formation hors VAE ?		OUI ☐	NON ☐
(y compris allègement en 1 ^{ère} année ou entrée directe en 2 ^{ème} année par exemple)			

QUESTIONS NE CONCERNANT QUE LES NOUVEAUX INSCRITS EN 2015

Code du département d'habitation 12 mois avant la formation¹Code du département d'habitation à la fin des études secondaires (collège ou lycée)¹¹ Corse : 2A ou 2B.Départements d'outre-mer : 9A pour Guadeloupe, 9B pour Martinique, 9C pour Guyane, 9D pour Réunion, 9F pour Mayotte
Autres territoires d'outre-mer : 97 pour Saint-Pierre Miquelon et 98 Afrique et terres australes, Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie
99 pour étranger

Avez-vous interrompu vos études pendant plus d'un an pour exercer une activité rémunérée

OUI ☐NON ☐Professions de vos parents (ou tuteur) lorsque vous étiez au collège²² Attention : il s'agit de la dernière profession exercée pour les parents retraités, décédés ou en recherche d'emploi.

Cette donnée sociologique nous est très précieuse pour étudier les transformations des filières du sanitaire et social et de nombreux chercheurs dans ce domaine attendent de pouvoir l'analyser.

Elle nous est utile même dans le cas où vous êtes marié(e) ou bien êtes vous-même devenu(e) parent.

Cocher une seule case par colonne, en vous référant au tableau des professions ci-dessous

Père

- ☐ 1- Agriculteur
☐ 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
☐ 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur
☐ 4- Profession intermédiaire
☐ 5- Employé
☐ 6- Ouvrier
☐ 7- Inactif (n'a jamais travaillé)

Mère

- ☐ 1- Agriculteur
☐ 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
☐ 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur
☐ 4- Profession intermédiaire
☐ 5- Employé
☐ 6- Ouvrier
☐ 7- Inactif (n'a jamais travaillé)

Tuteur

- ☐ 1- Agriculteur
☐ 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
☐ 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur
☐ 4- Profession intermédiaire
☐ 5- Employé
☐ 6- Ouvrier
☐ 7- Inactif (n'a jamais travaillé)

Tableau des professions :

Liste détaillée	Liste simplifiée	Code
Agriculteur exploitant	Agriculteur	1
Artisan Commerçant et assimilé Chef d'entreprise de dix salariés ou plus	Artisan, commerçant et chef d'entreprise	2
Profession libérale Cadre de la fonction publique Professeur et assimilé Profession information, arts, spectacles Cadre administratif et commercial d'entreprise (1) Ingénieur- cadre technique d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle du supérieur	3
Instituteur et assimilé Profession intermédiaire santé-travail social (2) Clergé, religieux Profession intermédiaire adm.-commerce-entr; Technicien Contremaître, Agent de maîtrise	Profession intermédiaire	4
Employé civil-Agent service fonction publique (3) Policier et militaire Employé administratif d'entreprise (4) Employé de commerce (5) Person. service direct aux particuliers (6)	Employé	5
Ouvrier qualifié Ouvrier non qualifié Ouvrier agricole	Ouvrier	6
Père (ou mère) n'ayant jamais travaillé	Inactif	7

(1) Cadre chargé d'études économiques, du recrutement, de la formation, de gestion courante des services financiers, chef de produit, cadre de banque, d'assurance...

(2) Infirmier, puéricultrice, - sage-femme, rééducateur, préparateur en pharmacie, assistante sociale, éducateur, conseiller familial...

(3) Agent de la Poste, des impôts, du Trésor, des Douanes, aide soignant, agent de service hospitalier ...

(4) Secrétaire, dactylo, opératrice de saisie, standardiste, employé de service comptable, financier ou juridique, employé de banque, d'assurance, hôtesse d'accueil ...

(5) Vendeur en gros de biens d'équipements, en alimentation, en ameublement, photos, employé de libre service, caissier de magasin, pompiste...

(6) Employé dans la restauration, coiffeur, esthéticien, assistante maternelle, employé de maison, gardien d'immeuble, technicien de l'intervention sociale et familiale ...

La formation aux professions de la santé en 2015 (hors professions médicales et pharmaceutiques) •

Situation principale avant la première entrée dans l'établissement de formation <i>(cocher une seule case)</i>	
☐	0- Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement
☐	2- Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle
☐	5- Emploi dans le secteur hospitalier
☐	6- Emploi dans un autre secteur
☐	7- Suivi de la même formation dans un autre établissement
☐	9- Chômage
☐	10- Inactivité liée à la maladie ou à la maternité
☐	11- Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,....)
Formation de base (uniquement pour les cadres de santé) <i>(cocher une seule case)</i>	
☐	1- Audioprothésiste
☐	2- Diététicien
☐	3- Ergothérapeute
☐	4- Infirmier diplômé d'Etat
☐	5- Infirmier de secteur psychiatrique
☐	6- Manipulateur d'électroradiologie médicale
☐	7- Masseur-kinésithérapeute
☐	8- Opticien-lunetier
☐	9- Orthophoniste
☐	10- Orthoptiste
☐	11- Pédiacre-podologue
☐	12- Préparateur en pharmacie
☐	13- Psychomotricien
☐	14- Technicien de laboratoire médical
Nombre d'années d'expérience professionnelle dans le secteur de la santé	
A REMPLIR PAR L'ETABLISSEMENT	
Sorti de la formation en 2015 en ayant obtenu le diplôme	
OUI ☐	NON ☐
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recenser les étudiants inscrits dans les formations du secteur sanitaire. Les destinataires des données sont : votre établissement de formation, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Ministères des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, des finances et des comptes publics, le ministère chargé du travail et de l'emploi, le ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre direction. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.	

DOCUMENT DE TRAVAIL

ISSN : 1621-4358

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources
